



COMITÉ  
PARALYMPIQUE  
ET SPORTIF  
FRANÇAIS

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
**2025**



COMITÉ  
PARALYMPIQUE  
ET SPORTIF  
FRANÇAIS

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

2025

© Couverture : CPSF/L.GAMMOUH

Partenaires Mondiaux



Partenaire Officiel





©CPSF/BLORINQUER

Nous le savions, la réussite de l'année 2025 était essentielle pour le mouvement parasportif Français. Après l'élan historique des Jeux de Paris 2024, notre responsabilité collective était claire : transformer l'engouement et l'émotion des Jeux en héritage durable et concret afin d'accompagner la transformation du sport français dans la perspective des Alpes françaises 2030. Cette ambition s'est déployée dans un contexte exigeant, marqué par des incertitudes budgétaires et des tensions sur les moyens alloués au sport. L'année 2025, qui a renouvelé la gouvernance du CPSF, a permis de consolider une orientation politique claire pour le CPSF : celui d'une institution de projets, structurante, utile et fédératrice. Un CPSF qui ne se limite pas à coordonner, mais qui impulse, outille et transforme. Un CPSF qui favorise la montée en compétences de l'ensemble des acteurs du sport afin que l'accueil, l'accompagnement et la performance des personnes en situation de handicap deviennent progressivement des standards du droit commun. C'est le sens des travaux engagés avec les fédérations, des outils de structuration déployés, des programmes d'accompagnement des clubs et des actions conduites aux côtés des institutions publiques. Un engagement porté tant au niveau national que sur l'ensemble du territoire.

En 2025, cette volonté s'est traduite par le renforcement de notre rôle d'animation du réseau fédéral, par la consolidation de programmes structurants comme Club Inclusif, Sport en ESMS ou La Relève. Elle s'est également concrétisée par un renforcement de notre engagement dans la conduite des délégations françaises et la préparation des grandes échéances internationales, contribuant à structurer les parcours de performance, de la détection jusqu'au plus haut niveau. Enfin, cet engagement s'est prolongé par un investissement croissant sur des sujets de politique publique : santé mentale, féminisation du parasport, accessibilité, aide humaine, lutte contre les discriminations ou encore inclusion des jeunes en situation de handicap dans les parcours sportifs et scolaires.



Cette année a également confirmé notre conviction qu'il ne peut y avoir d'héritage durable sans coopération renforcée entre les acteurs. Le CPSF poursuivra donc son travail de mise en réseau, de mutualisation et d'accompagnement, avec une attention particulière portée aux fédérations, aux collectivités, aux établissements médico-sociaux, au monde éducatif et aux nouveaux acteurs qui souhaitent s'engager dans le développement du parasport. Je tiens à saluer l'engagement constant des fédérations membres, des athlètes, des bénévoles, des partenaires institutionnels et économiques, ainsi que de l'ensemble des acteurs qui, chaque jour, contribuent à faire progresser le parasport dans notre pays. Je souhaite également remercier très chaleureusement les équipes du CPSF pour leur professionnalisme, leur capacité d'innovation et leur mobilisation sans relâche au service de cette ambition collective.

Le CPSF prendra toute sa part dans cette transformation, avec une conviction intacte : le parasport n'est pas seulement un enjeu sportif. Il est un projet de société.

**Marie-Amélie LE FUR**

PRÉSIDENTE DU COMITÉ  
PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS



# COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

**2025**

## SOMMAIRE

### **1 CONDUIRE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE AUX JEUX**.....09

Animer le réseau des fédérations délégataires paralympiques .....	09
EPYG Jeux Européens Paralympiques de la Jeunesse d'Istanbul 2025.....	10
Deaflympics d'été de Tokyo 2025.....	11
En route pour les Jeux Paralympiques de Milan-Cortina.....	13
Rassemblements de l'Equipe de France.....	13
Processus d'élection des porte-drapeaux de la délégation.....	16
Direction Los Angeles 2028.....	17

### **2 FAIRE RAYONNER LE PARASPORT**.....18

Valoriser l'Equipe de France sur la scène nationale.....	18
Journée Paralympique 2025.....	22
Un CPSF plus visible et influent .....	24

### **3 MOBILISÉ POUR LE PARASPORT**.....25

Préserver les budgets du sport .....	25
S'engager aux côtés de l'Agence nationale du Sport .....	25

### **4 AU SERVICE DES MEMBRES**.....28

Animer le réseau fédéral .....	28
Salon des sports et des parasports.....	30
La Relève : détecter les talents de demain.....	31
Aide à la classification.....	32
Lutte pour un parasport plus éthique.....	33
Féminisation du parasport .....	34
Santé mentale.....	35

### **5 ŒUVRER AU DÉVELOPPEMENT DU PARASPORT**.....36

Club inclusif.....	36
Sport en ESMS.....	38
Journées du parasport .....	40
Semaine Olympique et Paralympique.....	41

### **6 UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AU SERVICE DU CPSF**.....42

Renouvellement de la Présidence et du Conseil d'administration .....	43
Une organisation en évolution au service des ambitions du CPSF.....	44
Commission des para athlètes français.....	46
Commission médicale .....	47
Assemblée générale de l'EPC.....	47
Forum des athlètes de l'IPC.....	49
Assemblée générale décisive de l'IPC.....	50

### **7 PRÉPARER LES JEUX DES ALPES FRANÇAISES 2030**.....52

Lancement du COJOP Alpes Françaises 2030.....	52
SOLIDEO Alpes 2030.....	52
Commission des Athlètes .....	53
Partenariat sur les droits marketing.....	53

### RAPPORT FINANCIER 2025.....54



©CPSF/B.LORINQUER

# 1 CONDUIRE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE AUX JEUX

## / ANIMER LE RÉSEAU DES FÉDÉRATIONS DÉLÉGATAIRES PARALYMPIQUES

Le CPSF fournit un cadre propice à l'expression des talents individuels et collectifs, ainsi il a organisé un dialogue de gestion avec les fédérations concernées par les différentes compétitions paralympiques de référence. Ce travail collaboratif a porté sur les critères de sélection mais également la composition souhaitée de l'équipe d'encadrement, les besoins spécifiques, à considérer pour les athlètes composant la délégation et les aspects logistiques.

La succession d'échanges a permis de prendre en compte les évolutions qui ont inévitablement jalonné la préparation de tout événement compétitif majeur.

Pour construire une réponse adaptée à chaque collectif, le CPSF s'est appuyé sur plusieurs critères déterminants : la nature du sport, le profil de handicap des athlètes et leur potentiel de performance. Ainsi, la nature du sport (collectif, duel, à matériel, par spécialité, sur une installation fermée ou en circuit, avec ou sans coaching...), la nature des handicaps des athlètes composant le collectif mais également le potentiel de performance des athlètes (à partir des données d'analyse de l'Agence Nationale du Sport), ont constitué de précieux indicateurs pour construire une réponse adaptée en termes d'accompagnement par le CPSF.

De plus, les équipes du CPSF se sont déplacées, tant que faire se peut, sur des lieux de stages ou de compétition, principalement en France, afin de rencontrer les athlètes et les staffs pour nourrir leur réflexion à partir de ces retours de terrain.

Cette dynamique est déjà engagée avec les 16 fédérations susceptibles de composer l'équipe de France Paralympique pour Los Angeles 2028.



©CPSF/B.LORINQUER



## / EPYG : JEUX EUROPÉENS PARALYMPIQUES DE LA JEUNESSE D'ISTANBUL 2025

La 7<sup>e</sup> édition des Jeux Européens Paralympiques de la Jeunesse (European Para Youth Games – EPYG) s'est tenue du 21 au 28 juillet 2025 à Istanbul. Compétition multisports organisée par le Comité Paralympique Européen (EPC), elle a rassemblé plus de 800 jeunes athlètes issus de 31 nations engagés dans 9 disciplines, un record pour cette compétition. Les EPYG constituent une étape clé dans le parcours des jeunes paraspportifs, et représentent un tremplin vers les championnats européens, mondiaux, et à terme les Jeux Paralympiques.

### LE CPSF, À LA CONDUITE DE LA DÉLÉGATION ET ACTEUR STRUCTURANT

L'accompagnement mis en place par le CPSF a confirmé la volonté d'offrir aux jeunes athlètes un cadre structurant dès les premières étapes de leur parcours international. Ainsi, les équipes du CPSF ont assuré la conduite de la délégation française et mobilisé un encadrement sportif, médical, administratif et de communication. Trois fédérations membres se sont associées à cette mission : la Fédération Française Handisport, la Fédération Française du Sport Adapté et la Fédération Française de Judo.

L'engagement du CPSF sur les EPYG traduit une ambition forte auprès de la relève : renforcer leur apprentissage de la performance, de la vie en délégation et des exigences liées à la représentation de la France.



### 32 MÉDAILLES ET UNE RELÈVE QUI SE CONFIRME

La délégation française, composée de 39 athlètes, a décroché 32 médailles au total : 14 d'or, 10 d'argent et 8 de bronze, dans quatre disciplines. Le para athlétisme s'est particulièrement illustré avec 18 médailles, avec des performances notables de Florianne Lantoine (triple médaillée, dont deux en or) et d'Emilien Passon (trois médailles). Le para judo a réalisé un sans-faute avec 3 médailles d'or : Youn Balcou, Aurèle Guenerie et Abba Gueye. Le para tennis de table a contribué à hauteur de 10 médailles, et la para natation a complété le tableau avec une médaille de bronze. Par ailleurs, Maria Ernest-Augustin, engagée en basket fauteuil, s'est distinguée parmi les cinq meilleures athlètes de la compétition, seule femme de ce top 5.

### UN DISPOSITIF COMMUNICATION STRUCTURÉ

Pour visibiliser la délégation française, le CPSF a déployé un dispositif de communication important, en associant les trois fédérations concernées. En amont, le CPSF a réalisé un guide officiel introduisant les athlètes et les paraspportifs, a adressé des communiqués de presse et publié les sélections sur les réseaux sociaux et sur son site Internet. Pendant les Jeux, une équipe communication a été mobilisée pour couvrir en photo et suivre les résultats sur les réseaux sociaux. Les EPYG ont généré environ 70 retombées presse, essentiellement dans la presse et médias régionaux qui sont revenus sur les performances des athlètes à l'échelle de leur territoire.

## / DEAFLYMPICS D'ÉTÉ TOKYO 2025

Du 15 au 26 novembre 2025, Tokyo a accueilli la 25<sup>e</sup> édition des Deaflympics d'été, compétition internationale multisports dédiée aux athlètes sourds et malentendants. L'événement a réuni plus de 3 000 athlètes issus de plus de 81 nations, record de participation dans l'histoire de la compétition, engagés dans 21 disciplines sportives. Cette édition avait une valeur symbolique particulière car marquait le centenaire des Deaflympics, créés en 1924 à Paris à l'initiative d'Eugène Rubens-Alcais, faisant de la France l'un des pays fondateurs de cet événement historique.

### LE CPSF, CHEF DE FILE DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE POUR LA PREMIÈRE FOIS

Pour la première fois de son histoire, le CPSF a conduit la délégation tricolore. Cette mission, jusqu'à portée par la Fédération Française Handisport, a marqué une étape institutionnelle majeure pour le CPSF.

En effet, elle a confirmé l'ambition du CPSF d'offrir à chaque athlète, quel que soit son handicap, un cadre d'accompagnement structuré, professionnel et équitable.

Sous la direction du chef de mission Julien Goy, président de la commission Deaflympics, le CPSF a pris en charge l'ensemble du dispositif : coordination logistique, encadrement administratif, soutiens technique et médical, communication et représentation officielle. Pendant les trois semaines de compétition, des équipes du CPSF se sont mobilisées sur place pour assurer l'accompagnement de la délégation et la visibilité du mouvement sportif sourd.





La France est représentée par 73 athlètes, la plus importante délégation française de l'histoire des Deaflympics, dans 11 disciplines sportives : athlétisme, badminton, bowling, cyclisme, football, golf, handball, judo, natation, tennis et volleyball, aux côtés de sept fédérations : Fédérations Françaises de Badminton, Golf, Handball, Handisport, Judo, Tennis, Volleyball. Lors de la cérémonie d'ouverture, la délégation est conduite par deux porte-drapeaux, Paméra Losange (athlétisme) et Amadou Meité (judo).

La France se positionne 13<sup>e</sup> nation mondiale avec 9 médailles, dont 4 d'or, 2 d'argent et 3 de bronze, confirmant la dynamique du mouvement sportif des personnes sourdes et malentendantes. Au classement général, l'Ukraine termine en tête avec 100 médailles, devant les États-Unis et le Japon.

### UN DISPOSITIF COMMUNICATION ET UN RAYONNEMENT MÉDIATIQUE INÉDITS

Le CPSF a déployé un dispositif de communication inédit, qui a généré 91 retombées presse de qualité (Stade 2, TF1 Info, Hugo Décrypte, Libération, etc.) et une excellente dynamique digitale avec près de 2 millions de vues sur Instagram et 2 500 nouveaux abonnés, soit la plus forte progression depuis les Jeux de Paris 2024. En amont de la compétition, le CPSF a structuré une stratégie de communication en collaboration étroite avec les sept fédérations françaises : groupe d'échange pour le partage d'informations en temps réel, webinaires dédiés, publication des sélections sur les réseaux sociaux, création d'une page web palmarès et biographie pour chacun des 73 athlètes engagés, guide de la délégation française. Pendant les Jeux, une équipe dédiée du CPSF a été déployée sur place à Tokyo pour rendre compte en temps réel des performances des athlètes.



## / EN ROUTE POUR LES JEUX PARALYMPIQUES DE MILAN-CORTINA 2026

### RASSEMBLEMENTS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Pour la première fois de son histoire, le CPSF et le CNOSF ont organisé le rassemblement hiver de l'équipe de France unie en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Milan-Cortina 2026. Cet événement fédérateur a pour objectif majeur d'accompagner les athlètes et leur encadrement en vue des Jeux : présentation des sites de compétition et des étapes à venir jusqu'à l'ouverture, dévoilement de la collection Le Coq Sportif, partage des règles marketing et de communication, etc.

Un temps de travail spécifiquement dédié à la délégation paralympique s'est tenu pour approfondir la préparation des Jeux Paralympiques, tant sur le plan sportif et organisationnel.

Ce rassemblement a également été l'occasion de renforcer le sentiment d'appartenance à l'équipe de France unie, à travers des moments d'échanges informels, de pratique sportive partagée et de rencontres entre athlètes olympiques et paralympiques.





©CNOSF/KMSP

**A l'occasion du J-100 des Jeux de Milan-Cortina, le CPSF et le CNOSF ont rassemblé une seconde fois les athlètes paralympiques et olympiques en route pour Milan-Cortina.** Ce rendez-vous a marqué une étape clé dans la préparation de la délégation française et constitué le dernier temps fort collectif avant les phases de sélection des Jeux d'hiver. Organisé à la Gaîté Lyrique à Paris, cet événement a rassemblé :

- Les athlètes paralympiques et olympiques et leurs équipes d'encadrement fédérales (la Fédération Française Handisport pour les Jeux Paralympiques) pour leur donner des clés de préparation des Jeux avec des ateliers participatifs sur le media training, l'animation de ses réseaux sociaux, et la santé mentale.

Ces ateliers ont également pris la forme de temps d'échange favorisant la cohésion entre les deux délégations.

- Les parties prenantes du mouvement sportif : ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, l'Agence nationale du Sport, et le COJOP des Alpes françaises 2030,
- Les médias : avec plus de 200 journalistes accrédités, cet événement a offert aux médias un accès privilégié aux athlètes et à l'encadrement pour capter un maximum de contenus froids en vue des Jeux,
- Les partenaires du CPSF et du CNOSF.

## MARIE BOCHET, CHEFFE DE MISSION DE LA DÉLÉGATION PARALYMPIQUES AUX JEUX D'HIVER 2026

Le 6 février 2025, à l'occasion du J-1 an avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Milan Cortina 2026, le CPSF et le CNOSF ont dévoilé conjointement les chefs de mission des Jeux d'hiver de Milan-Cortina : Marie BOCHET pour les Jeux Paralympiques, et Fabien SAGUEZ pour les Jeux Olympiques.

La cheffe de mission paralympique a pour rôle de guider l'Equipe de France, en accompagnant les athlètes tout au long de leur préparation et pendant la compétition. Le CPSF, à ses côtés, a mis tout en œuvre pour offrir aux athlètes tricolores les conditions idéales afin de viser l'excellence et de performer lors des Jeux d'hiver de Milan-Cortina 2026.



©CNOSF/KMSP

## / PROCESSUS D'ÉLECTIONS DES PORTE-DRAPEAUX DE LA DÉLÉGATION

### UN PROCESSUS RIGoureux CONDUIT EN PARTENARIAT AVEC LE CNOSF

Pour les Jeux de Milan-Cortina 2026, le CPSF a mené, conjointement avec le CNOSF, le processus d'élection des porte-drapeaux des délégations françaises olympique et paralympique. Le rôle de porte-drapeau est à la fois symbolique et engageant car il consiste à représenter la France lors des cérémonies et d'incarner, au-delà de la performance sportive, les valeurs du mouvement olympique et paralympique. En raison du calendrier sportif, et d'un choix des organisateurs, les porte-drapeaux paralympiques ne défilent pas lors de la cérémonie d'ouverture mais porteront le drapeau tricolore lors de la cérémonie de clôture, le 15 mars 2026 à Cortina.

Compte tenu de la taille réduite de la délégation paralympique, le CPSF a acté que deux athlètes d'une même discipline pouvaient être désignés porte-drapeaux.

### UN VOTE PAR LES PAIRS AVEC UNE FORTE MOBILISATION DU MOUVEMENT PARALYMPIQUE

Dans la continuité du processus initié pour les Jeux de Paris 2024, les porte-drapeaux ont été élus par leurs pairs. Pour l'équipe paralympique, le corps électoral s'est composé de l'ensemble des athlètes pouvant être sélectionnés pour les Jeux. Le 6 janvier 2026, le CPSF et le CNOSF ont dévoilé conjointement les candidats. Pour représenter l'équipe de France paralympique, quatre athlètes étaient en lice avec la volonté de constituer un binôme paritaire :

- Cécile Hernandez (para snowboard, catégorie debout), seule candidate féminine soumise à un vote de confiance,
- Lou Braz-Dagand (para ski alpin, catégorie assis),
- Jordan Broisin (para ski alpin, catégorie debout),
- Maxime Montaggioni (para snowboard, catégorie debout).



## / DIRECTION LOS ANGELES 2028

Le CPSF a réalisé cette année les premiers repérages en vue des Jeux Paralympiques de Los Angeles 2028. Un premier déplacement, effectué en novembre en amont des « Open Days », s'est inscrit dans la phase de préparation opérationnelle du projet. Il a notamment permis au CPSF d'engager des travaux sur la dimension célébration dans une perspective d'identification du futur Club France à Los Angeles. Ce déplacement a également donné lieu à la visite de plusieurs sites paralympiques potentiels, ainsi qu'à des échanges avec des acteurs locaux, notamment le consulat et des communautés éducatives françaises, contribuant à une première prise de contact avec l'écosystème sur place.

Par ailleurs, les 18 et 19 novembre 2025, le CPSF a participé aux premiers Open Days organisés par le comité d'organisation de Los Angeles 2028. Lors de ces deux journées, le comité d'organisation LA 2028 a présenté aux NPC présents les différents secteurs fonctionnels, les points d'étape et les dates clés du processus d'organisation. Les participants ont ainsi pu visiter une partie des sites de compétition et échanger avec les différents sport managers du comité. Les prochains Open Days sont quant à eux prévus en août 2026.

# 2 FAIRE RAYONNER LE PARASPORT

## / VALORISER L'EQUIPE DE FRANCE SUR LA SCÈNE NATIONALE

2025 était une année charnière pour la préparation de l'Équipe de France olympique et paralympique en route vers les Jeux de Milan-Cortina 2026. Les opérations de communication engagées visaient à accroître la notoriété des Jeux d'hiver et développer la médiatisation des athlètes paralympiques d'hiver, tout particulièrement en vue des Jeux d'hiver des Alpes françaises 2030.

### LE RETOUR DU FRISSON : UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION HISTORIQUE POUR MILAN-CORTINA

Fin octobre 2025, le CPSF et le CNOSF ont lancé conjointement la campagne "Le retour du frisson" pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Milan-Cortina 2026 afin de promouvoir l'Équipe de France.

Pour la troisième fois, le CPSF et le CNOSF ont réalisé une campagne de communication introduisant l'Équipe de France unie, réalisée en étroite collaboration avec les fédérations olympiques et paralympiques (la Fédération Française Handisport pour les Jeux Paralympiques). La campagne a mis en avant des athlètes olympiques et paralympiques, parmi lesquels Arthur Bauchet, Lou Braz-Dagand, Anthony Chalençon et son guide Florian Michelon, Benjamin Daviet, Cécile Hernandez et Aurélie Richard. Le film a été réalisé par l'artiste Jules Renault, et avec la voix du rappeur Oxmo Puccino.

La stratégie de diffusion est également à la hauteur de l'ambition, avec un relais sur toutes les antennes de France Télévisions et les autres médias détenteurs de droits, et des insertions dans certains médias comme L'Équipe. Cette amplification vient en complément d'un plan de diffusion multicanal sur tous les supports de l'Équipe de France, et notamment les réseaux sociaux et le site Internet [www.equipedefrance.com](http://www.equipedefrance.com), dès le mois d'octobre 2025 et jusqu'à l'ouverture des Jeux.

L'ambition de cette campagne était forte : capitaliser sur l'engouement sans précédent suscité par les Jeux de Paris 2024 et installer les Jeux d'hiver dans l'esprit et le cœur du grand public français, après des éditions marquées par l'éloignement géographique (Pyeongchang 2018) et sanitaire (Pékin 2022), avec le retour prochain des Jeux à la maison en 2030 dans les Alpes françaises.

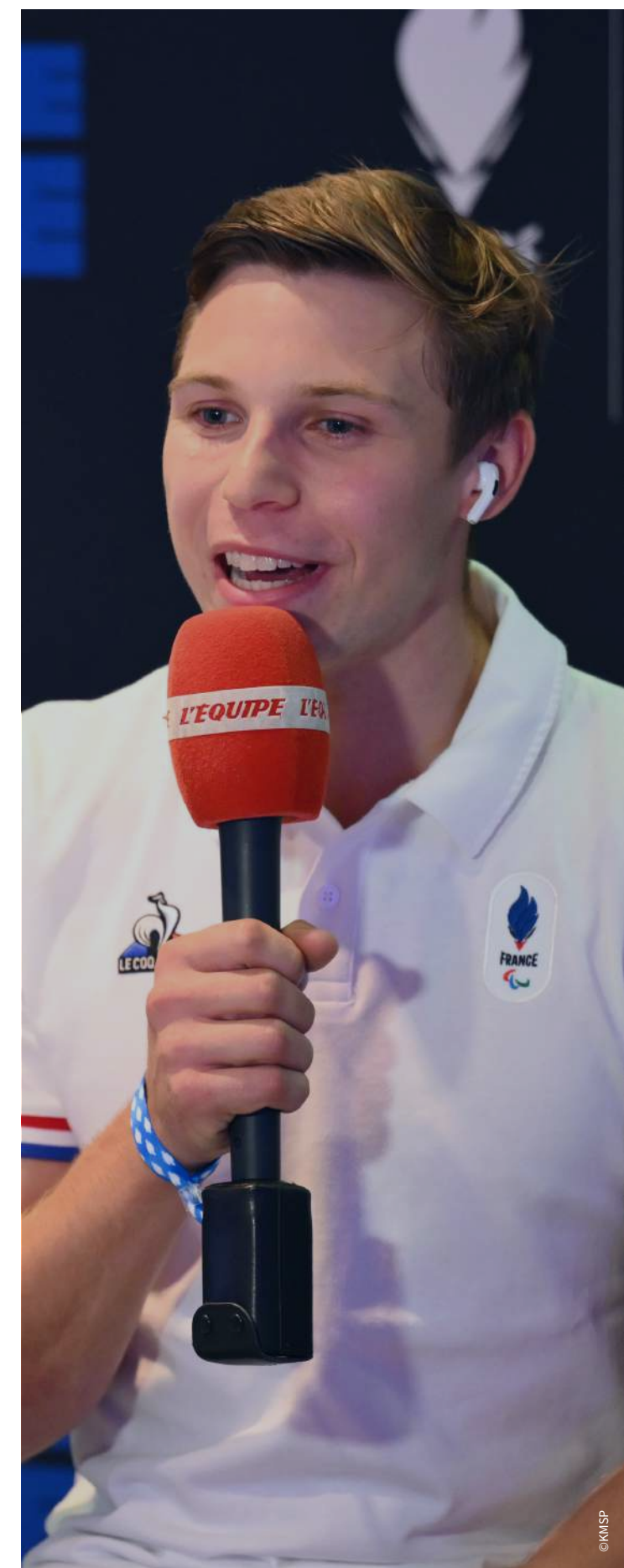


## CONSOLIDER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS

Dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années dans la perspective des Jeux Paralympiques de Paris 2024, le CPSF a déployé une stratégie de sensibilisation sur le long terme auprès des médias pour faire connaître, présenter les enjeux et faire adhérer au mouvement. En 2025, cette stratégie s'est structurée autour de plusieurs axes complémentaires :

- Des échanges, présentations et actions de sensibilisation collectives ont été organisés par le CPSF à destination des médias, avec l'appui de Marie Bochet, cheffe de mission de la délégation paralympique pour les Jeux de Milan-Cortina, et Jean Minier, directeur des sports du CPSF,
- Des rendez-vous individualisés ont été conduits avec les médias accrédités aux Jeux et avec les journalistes qui s'engagent à couvrir Milan-Cortina 2026 à distance,
- Une étroite collaboration avec France Télévisions a été menée pour préparer le dispositif média pendant les Jeux adapté à la logique de clusters.

En parallèle, pour outiller les journalistes, le CPSF a actualisé et enrichi ses supports pédagogiques à destination des médias, avec la réalisation d'un guide pratique pour évoquer et représenter le parasport, et la mise à disposition d'éléments de langage pour les athlètes et l'encadrement. Ces outils ont permis de garantir une couverture médiatique diverse et appropriée du parasport et du paralympisme.



## AMPLIFIER LES ACTIONS AVEC UNE STRATÉGIE MARKETING CIBLÉE

L'année 2025 constitue une étape de transition dans la préparation de l'Équipe de France olympique et paralympique en vue des Jeux de Milan-Cortina 2026. Dans un contexte marqué par l'absence de compétition de référence majeure, le CPSF a fait le choix de déployer une stratégie marketing ciblée, articulée autour de temps forts événementiels, afin de maintenir la visibilité de l'Équipe de France, de valoriser ses partenaires et de préparer la montée en puissance des dispositifs à l'approche des Jeux.

Dans ce cadre, la collaboration avec Le Coq Sportif s'est inscrite dans une logique de montée en puissance progressive, en lien avec les échéances clés de l'année. Après une première présentation lors du rassemblement de Giens, la collection officielle a été mise en valeur de manière opérationnelle à l'occasion du Rassemblement de l'Équipe de France à 100 jours des Jeux, à travers un showroom permettant aux athlètes de découvrir et s'approprier les équipements, et aux médias de produire des contenus en amont des Jeux.

Le 10 octobre, l'événement du J-100 était un temps fort structurant de l'année, réunissant plus de 500 participants (athlètes, staffs, médias et partenaires) et offrant un cadre privilégié d'activation pour les partenaires du mouvement sportif. Trois dispositifs principaux ont été déployés :

- un espace showroom Samsung, permettant la présentation et la prise en main des nouvelles gammes de produits,
- un espace dédié Le Coq Sportif, valorisant la collection officielle dans un environnement propice aux interactions avec les athlètes et les médias,
- un dispositif Coca-Cola avec un bar à mocktails, ayant permis la distribution de plus de 400 boissons sur la journée.

Ces activations ont contribué à renforcer la visibilité des partenaires dans un environnement qualitatif, tout en favorisant la production de contenus médias et digitaux en amont des Jeux.

En parallèle, le CPSF s'est inscrit dans la dynamique nationale de mobilisation des supporters à travers le programme "Allez les Bleus", porté par le CNOF. Plusieurs activations ont été déployées sur des événements sportifs au cours de l'année, combinant dispositifs digitaux et opérations terrain. À ce titre, une activation spécifique a été mise en place à l'occasion du French Riviera Open de para tennis à l'automne 2025, reposant sur un dispositif digital immersif et exclusif. Celui-ci s'est appuyé sur la base de données "Allez les Bleus", forte de plus de 2 millions de contacts, afin de déployer une mécanique de jeu concours permettant de remporter des expériences VIP. Ce dispositif a permis d'immerger les publics au cœur de la compétition, en proposant une expérience enrichie au plus près des athlètes et de l'événement.

Par ailleurs, une activation a été conduite en décembre 2025 lors du All-Star Game de para basket, organisé par la Fédération Française Handisport, avec la mobilisation d'une trentaine de supporters dans un dispositif d'animation dédié. Cette opération, déployée lors de la soirée principale du samedi, a contribué à dynamiser l'ambiance en salle et à renforcer la ferveur autour de l'événement.





## / JOURNÉE PARALYMPIQUE 2025

### PLUS DE 10 000 VISITEURS POUR PROLONGER L'ÉLAN DE PARIS 2024 EN VUE DES JEUX D'HIVER

La 3<sup>ème</sup> édition de la Journée Paralympique s'est tenue le 6 septembre 2025, un an après la cérémonie de clôture des Jeux Paralympiques de Paris 2024, à Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis, territoire au cœur de l'héritage des Jeux. Rendez-vous annuel depuis 2022, la Journée Paralympique est dédiée à la promotion des Jeux Paralympiques, du mouvement paralympique et ses valeurs. Chaque édition propose au public des initiations aux disciplines parasportives, des rencontres avec les athlètes et des moments de célébration collective.

### LE MOUVEMENT PARASPORTIF PLEINEMENT MOBILISÉ

L'édition 2025 a rassemblé plus de 10 000 personnes, 70 athlètes paralympiques d'été et d'hiver, et a mobilisé 15 fédérations membres du CPSF et une vingtaine d'institutionnels. La Journée Paralympique a incarné la dimension collective et populaire du mouvement paralympique, tout en s'inscrivant dans un continuum entre Paris 2024 et les Jeux d'hiver des Alpes françaises en 2030.

Trois séquences complémentaires ont été organisées :

- Initiations aux parasports : en partenariat avec 15 fédérations membres du CPSF (Aviron, Badminton, Handball, Handisport, Hockey, Judo, Roller et Skateboard, Sport adapté, Taekwondo, Tennis, Tir, Tir à l'arc, Triathlon, UCPA et Volley), le grand public s'est initié aux disciplines paralympiques directement au contact des athlètes. Ces derniers étaient mobilisés pour échanger avec le public, initier et faire découvrir les sports paralympiques et parasports. Parmi les moments marquants : des parties de cécifoot avec l'Équipe de France médaillée d'or à Paris, des initiations à la boccia avec Aurélie Aubert et la découverte du para triathlon avec Alexis Hanquingant,
- Temps d'échange : plusieurs prises de parole ont rythmé la Journée, réunissant athlètes et acteurs du mouvement sportif. Les échanges visaient à faire évoluer le regard sur le parasport et ses enjeux autour de thématiques de fond, telles que la reconstruction grâce au sport avec d'anciens participants du programme La Relève, les volontaires de Paris 2024, ou les enjeux d'inclusion avec une intervention de Renaud Clerc et Marie Patouillet,

- Célébration des athlètes paralympiques été et hiver : à la fin de la Journée, un temps fort a été consacré à la mise en lumière des athlètes paralympiques en accordant une place particulière aux athlètes d'hiver, à six mois du début des Jeux de Milan-Cortina. Ce moment de célébration collective a permis de rendre visibles les athlètes paralympiques d'hiver et de les faire connaître, et de marquer symboliquement le passage entre les Jeux de Paris 2024 et Milan-Cortina 2026.

### UNE FORTE MOBILISATION MÉDIATIQUE ET UNE COMMUNICATION DIGITALE IMPACTANTE

Dans le contexte du premier anniversaire des Jeux, l'événement a suscité une attention éditoriale particulière, entre célébration et bilan de l'héritage paralympique. Sur le plan digital, la campagne a dépassé ses objectifs avec plusieurs dizaines de millions d'impressions sur les différents réseaux sociaux et un haut taux d'engagement. Le kit de communication mis à disposition des institutions, fédérations et athlètes a été fortement relayé, témoignant de l'appropriation collective de l'événement par les parties prenantes.



**70 ATHLÈTES PARALYMPIQUES D'ÉTÉ ET D'HIVER PRÉSENTS**

**15 FÉDÉRATIONS MEMBRES DU CPSF MOBILISÉES**

**10 000 VISITEURS**

**20+ RETOMBÉES PRESSE**





©CNOSF/KMSP

# 3 MOBILISÉ POUR LE PARASPORT

## / PRÉSERVER LES BUDGETS DU SPORT

Le CPSF, aux côtés du CNOSF, s'est fortement mobilisé pour alerter sur les conséquences des orientations budgétaires impactant le sport. Dans une première prise de position, il a dénoncé des arbitrages incompréhensibles, injustes et dangereux, marqués notamment par une baisse significative des crédits publics accordés au sport, à rebours de l'héritage des Jeux de Paris 2024 et de la dynamique de pratique observée dans le pays. Le CPSF a ainsi rappelé que le sport constitue une politique publique essentielle, générant des bénéfices majeurs en matière de santé, d'inclusion et de cohésion sociale, tout en ne représentant qu'une part très marginale du budget de l'État.

Dans le prolongement de cette alerte, le mouvement sportif a réaffirmé, à l'occasion de la première Fête du Sport le 14 septembre 2025, son engagement à promouvoir une pratique accessible à toutes et à tous et à valoriser le rôle fédérateur du sport dans la société. Tout en soutenant cette dynamique de mobilisation collective, il a cependant insisté sur la nécessité de garantir des moyens à la hauteur des ambitions, alertant sur les effets concrets des réductions budgétaires, notamment en matière d'accès à la pratique, de soutien aux clubs et de pérennité du tissu associatif.

Dans ce contexte, le CPSF a appelé à une mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés afin de préserver les acquis récents et d'inscrire durablement le sport et le parasport comme des leviers structurants des politiques publiques, au service de la jeunesse, de la santé et du vivre ensemble.

## / S'ENGAGER AUX CÔTÉS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

### AMBITION BLEUE

Le CPSF a contribué activement au comité de pilotage pour mener la stratégie "Ambition bleue" de l'Agence nationale du Sport. Confiée au cabinet MOUVENS, cette évaluation a donné lieu à la publication d'un rapport final au premier trimestre 2025.

### GAGNER AUX JEUX

Le succès de l'initiative "Gagner en France", menée dans la perspective des Jeux de Paris 2024, a donné naissance à la poursuite des travaux du groupe de travail précédemment constitué, sous l'appellation "Gagner aux Jeux". Ce programme, qui réunit dans un objectif commun le ministère des Sports, l'Agence nationale du Sport et le mouvement sportif, fonctionne grâce à un comité opérationnel qui prépare les délibérations d'un comité de pilotage présidé par la Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Ce programme auquel contribue activement le CPSF a pour ambition d'anticiper les situations problématiques, de fluidifier les échanges d'informations entre les parties prenantes et de faciliter les prises de décision afin de renforcer la capacité de performance de l'Equipe de France en vue des échéances de 2028, 2030 et 2032.

## / UN CPSF PLUS VISIBLE ET INFLUENT

### LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES PARASPORTS

Le CPSF déploie des actions de communication à impact au service d'un objectif central : contribuer au développement des parasports et à la reconnaissance du mouvement paralympique en France. Pour y parvenir, le Comité Paralympique et Sportif Français développe et s'appuie sur des outils : prises de parole lors de colloques et conférences, plaidoyer média (rendez-vous individualisés avec les médias, communiqués et dossiers de presse), production créative et éditoriale sur les sites Internet et réseaux sociaux.

Ces actions ont été construites en étroite collaboration avec son écosystème : le mouvement sportif (CNOSF, ANS, DIJOP, COJOP Alpes françaises 2030), fédérations et clubs sportifs, les acteurs institutionnels (ministère des Sports, ministère délégué au Handicap, direction des sports), les collectivités territoriales, la société civile et associations, et les journalistes. Ces actions visent à répondre à trois objectifs stratégiques :

- Affirmer le rôle du CPSF à travers le déploiement de programmes structurants et la conduite de la délégation française aux Jeux. La communication a accompagné cette mission en plaçant les enjeux sociétaux au cœur des

prises de parole : féminisation du parasport, accessibilité universelle, santé mentale, lutte contre les violences et discriminations. Aussi, de nombreuses actions ont été menées pour promouvoir les actions menées en territoires par les Responsables Paralympiques Territoriaux,

- Inspirer et mobiliser autour du mouvement paralympique : le CPSF a communiqué sur les programmes et outils phares (Trouve ton parasport, Club Inclusif, La Relève, ESMS&CLUBS) et s'est appuyé sur des temps forts structurants comme la Semaine Olympique et Paralympique et la Journée Paralympique pour mobiliser le grand public, le mouvement sportif et les partenaires institutionnels,
- Porter l'excellence sportive de l'équipe de France paralympique : en lien étroit avec le CNOSF, le CPSF a développé des actions communication, des relations presse et influence pour mettre en lumière les performances et parcours des athlètes paralympiques français, et renforcer la visibilité de l'Equipe de France sur la scène nationale.

## ÉQUIPEMENTS

Le CPSF, dans une logique de co-réflexion avec l'ANS, travaille à l'articulation entre les orientations définies par l'Agence et les réalités observées sur le terrain.

À l'échelle nationale comme territoriale, les équipes du CPSF assurent une mission de promotion et d'accompagnement de cette enveloppe afin de favoriser l'émergence de projets, de soutenir les porteurs dans leurs démarches et de contribuer à l'instruction des dossiers. Ce travail permet également de garantir une utilisation pertinente de l'enveloppe au regard des besoins réels identifiés sur les territoires, des réalités du mouvement parasportif et des effets leviers attendus pour le développement pérenne de la pratique parasportive.

En 2025, l'enveloppe équipement parasport de l'Agence Nationale du Sport de 2,5 millions d'euros a été attribuée pour 79 dossiers.

La répartition des 2,5 millions d'euros a été réalisée suivant les demandes et la pertinence des projets :

- Collectivités territoriales : 14 projets pour 623.000€
- Mouvement sportif : 65 projets pour 1.877.000€ dont : clubs (48 projets pour 1.349.000€), comités départementaux (10 projets pour 239.000€), ligues (5 projets pour 188.000€) fédérations (2 projets pour 101.000€)

Les types d'équipement majoritairement financés :

- Mise en accessibilités ou création / bâti : 12 projets pour 755.000€
- Minibus et Matériels spécifiques : 67 projets pour 1.745.000€ dont 13 véhicules pour 495.000€

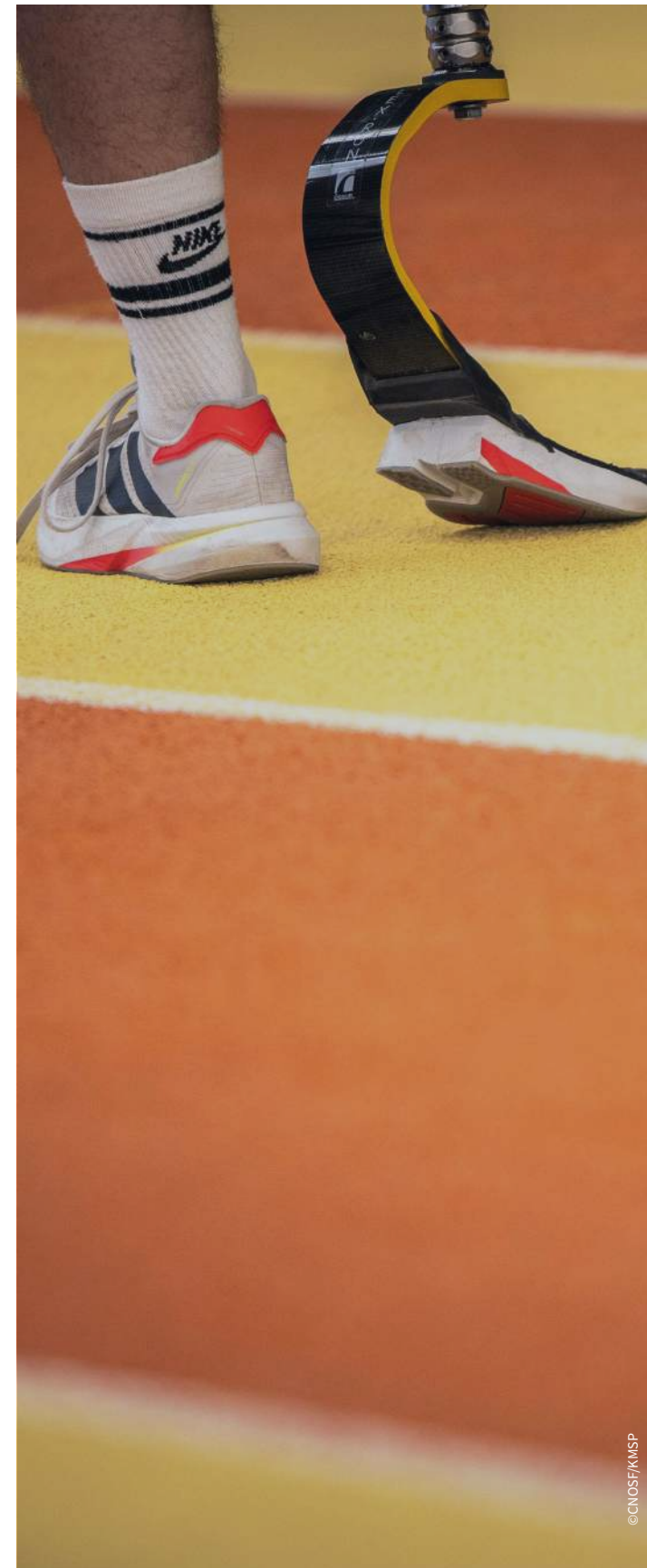
Le comité de programmation s'est tenu le 8 octobre 2025 à l'ANS.

## EMPLOIS SPORTIFS QUALIFIÉS

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement au développement du parasport, le CPSF soutien et accompagne la mise en place d'emplois sportifs qualifiés (ESQ) parasportifs nationaux à destination des fédérations. Cette démarche structurante vise à renforcer, par la mobilisation de ressources humaines dédiées, les stratégies fédérales en faveur de l'accès à la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

En partenariat avec l'Agence nationale du Sport et le ministère des Sports, le CPSF anime depuis plusieurs années une dynamique nationale autour de ces postes, notamment à travers l'organisation de regroupements réguliers. Deux temps de rassemblement sont ainsi proposés chaque année, permettant de fédérer les acteurs engagés.

Ces regroupements constituent un levier d'animation et de structuration d'une véritable communauté de travail au service du développement du parasport. Ils favorisent les échanges entre pairs, la mutualisation des projets et des expertises, ainsi que le partage de bonnes pratiques. À travers cette mise en réseau, le CPSF contribue à renforcer la cohérence et l'efficacité des actions menées au sein des fédérations. En 2025, un regroupement s'est tenu le 2 octobre à la Fédération Française de Judo. Cette rencontre a permis d'aborder les orientations et travaux portés par le CPSF, le ministère des Sports, de l'Agence nationale du Sport ainsi que les actualités fédérales liées au développement du parasport. Des temps de travail collectifs autour du dispositif Club Inclusif ont également été organisés, favorisant les échanges de pratiques et la réflexion partagée entre les acteurs engagés.



## AIDANTS

Dans le cadre de l'atelier Impulsion Politique et Coordination Stratégique (IPCS) sur le parasport du 23 mai 2023, un soutien de 500 000€ a été confié à l'Agence nationale du Sport de 2024 à 2027 afin de renforcer l'accompagnement du mouvement sportif dans le développement de l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap.

Cette enveloppe a été proposée dans le cadre de l'appel à projets Impact 2024, en 2025, avec une enveloppe sanctuarisée sur le soutien à l'aide humaine dans le parasport.

Le CPSF a joué un rôle déterminant dans la conception et la structuration de ce premier appel à projets national. Fort de sa connaissance des enjeux d'accès à la pratique et des besoins exprimés par les acteurs du terrain, il a fortement contribué à la définition des orientations stratégiques du dispositif, à la rédaction du cahier des charges ainsi qu'à l'identification des priorités d'intervention.

En agissant sur le levier de l'aide humaine, cet appel à projets constitue une avancée majeure pour lever un frein déterminant à l'accès au sport. Il contribue à renforcer le parasport, tout en apportant une réponse concrète aux besoins des aidants, dont l'engagement est indispensable mais encore insuffisamment reconnu.

Dans ce cadre, l'année 2025 a marqué le lancement du premier appel à projets national « Soutien à l'aide humaine dans le parasport », doté d'une enveloppe de 500 000 €. Ce dispositif visait à soutenir des projets favorisant l'accompagnement humain des pratiquants en situation de handicap, tout en renforçant les dynamiques partenariales et les solutions de soutien aux aidants.

Une instruction partenariale associant l'ensemble des parties prenantes a été menée afin d'identifier les projets à plus fort impact territorial.

En 2025, 32 projets ont ainsi été soutenus pour un montant total de 515 000 €.



©CPSF/B. LORINQUER

# 4 AU SERVICE DES MEMBRES

## / ANIMER LE RÉSEAU FÉDÉRAL

**Le CPSF, en tant que tête de réseau du mouvement parasportif en France, a pour mission d'accompagner les fédérations sportives dans la structuration, le développement et la consolidation de leur offre parasportive. Cet accompagnement se traduit par la mise en œuvre d'une diversité d'actions et de dispositifs : animation de réseaux, organisation de temps d'échanges, diffusion de bonnes pratiques, appui méthodologique, ainsi que soutien au développement territorial. À travers ces leviers, le CPSF joue un rôle structurant et moteur dans la montée en compétence des fédérations et la prise en compte du parasport au sein de leurs projets fédéraux.**

### SÉMINAIRE DES MEMBRES 2025

Organisé annuellement, le séminaire des membres du CPSF réunit les représentants des fédérations membres afin de nourrir une réflexion collective sur les modalités d'accompagnement des structures engagées dans le développement des pratiques sportives pour les personnes en situation de handicap.

Ce rendez-vous connaît une participation croissante, traduisant l'intérêt renforcé des fédérations pour cet espace d'échanges.

Inscrit dans une dynamique collaborative, le séminaire favorise les rencontres, le partage d'expériences et la mutualisation des bonnes pratiques. Structuré autour de temps pléniers et de séquences participatives, il constitue un véritable levier d'intelligence collective. La valorisation des initiatives fédérales et les échanges qu'elles suscitent contribuent à enrichir les réflexions et à faire émerger de nouvelles perspectives d'action.

Ce temps fort permet également au CPSF de dresser un état des lieux de ses outils et dispositifs, tout en mettant en lumière les avancées et projets portés par les fédérations. Des partenaires institutionnels, tels que l'Agence nationale du sport, le Ministère des Sports ou le Centre d'expertise sport handicaps, ainsi que des intervenants extérieurs, sont régulièrement associés afin d'apporter un éclairage complémentaire sur les enjeux du secteur. Les thématiques abordées portent notamment sur le développement du parasport et l'accompagnement des clubs et des acteurs de terrain.

La 5e édition du séminaire s'est tenue les 18 et 19 mars 2025 à Lyon et a réuni 36 fédérations. Devenu un rendez-vous structurant, cet événement s'est articulé autour de quatre axes prioritaires : l'accompagnement de la structuration fédérale et l'outillage des acteurs, la collaboration avec les acteurs émergents, la sensibilisation des clubs et la formation, ainsi que les projections vers les Jeux des Alpes françaises 2030.

## ENTRETIENS BILATÉRAUX

Depuis les Jeux Paralympiques de Paris 2024, de nombreuses fédérations ont manifesté leur souhait de rejoindre le CPSF. Cette dynamique s'accompagne d'une hétérogénéité croissante entre les membres, notamment sur le niveau de développement en matière d'accueil des publics en situation de handicap. Elle confirme la nécessité de renforcer les dispositifs d'accompagnement des fédérations et d'animation d'un réseau qui regorge fourmille d'initiatives remarquables et de solutions innovantes.

En tant que tête de réseau nationale, le CPSF a pour mission d'accompagner ses fédérations membres dans le développement des parasports. Des échanges bilatéraux ont été organisés pour aborder les spécificités de chaque fédération et leur proposer un suivi individualisé.

Ces rencontres ont constitué une source d'information précieuse pour le CPSF, qui vient nourrir et affiner le déploiement des outils et dispositifs mis à disposition des membres.

En parallèle de cette intensification des échanges avec les responsables du développement au sein des fédérations, une réflexion transversale a été engagée au sein du CPSF pour structurer ce secteur clef au bénéfice de nos membres.

En 2025, 25 fédérations ont fait l'objet d'un accompagnement, chacune selon ses besoins, de la part des différents services du CPSF.



©CPSF/KMSF



## / LA RELÈVE : DÉTECTER LES TALENTS DE DEMAIN

**Le processus de sélection de la 6<sup>e</sup> édition de la Relève été a débuté par des entretiens individuels menés auprès des 105 personnes inscrites au programme. À l'issue de cette phase, 27 candidats, dont 4 femmes, ont été retenus pour participer aux journées de détection à l'INSEP. Les autres participants ont été orientés vers des clubs de proximité et des disciplines correspondant à leur profil et à leurs aspirations : soit parce que leur projet sportif s'était déjà clairement défini au cours de l'entretien, soit parce que leur profil ne correspondait pas aux critères des fédérations présentes.**

Durant les journées à l'INSEP, les participants ont bénéficié d'une matinée d'observation, à l'issue de laquelle des essais pratiques ont été organisés dans les disciplines jugées les plus adaptées à chaque profil. Au total, 12 fédérations paralympiques étaient représentées (Aviron, Badminton, Canoë-kayak, Escalade Handisport, Hockey sur glace, Taekwondo, Tennis, Tir sportif, Tir à l'arc, Triathlon et Volleyball) et 18 sports paralympiques ont donné lieu à des essais et à des entretiens individuels avec les représentants fédéraux.

### TEAM LA RELÈVE

Le Team « La Relève » est constitué de sportives et de sportifs ayant bénéficié du programme interfédéral du même nom dans la construction de leur parcours compétitif. Leur entrée dans ce programme de soutien, ou leur sortie de ce dernier, est conditionnée par l'avis de leur fédération de rattachement quant à leur potentiel international avéré.

Les athlètes du team sont soutenus financièrement par le CPSF dans leur accession vers le haut niveau, en contrepartie d'une session de leurs droits à l'image et de leur présence sur la journée annuelle du programme à l'INSEP.

16 athlètes, représentant 7 fédérations, composent actuellement ce collectif.

## / SALON DES SPORTS ET DES PARASPORTS

**Du 18 au 20 novembre 2025, le CPSF a participé au Salon des Sports & Parasports, organisé dans le cadre du 107<sup>e</sup> Salon des Maires et des Collectivités Locales. Ce rendez-vous constitue un temps fort dans le dialogue entretenu par le CPSF avec les collectivités territoriales, partenaires essentiels du développement du parasport sur l'ensemble du territoire.**

Depuis trois ans, cet événement accueille un pavillon entièrement dédié au sport et au parasport, réunissant l'ensemble des acteurs de la filière. Il offre un espace privilégié d'échanges, de partage d'expériences et de valorisation de projets au service des politiques sportives locales.

Pour la quatrième année consécutive, le CPSF a pris part à ce rendez-vous, affirmant ainsi son rôle de tête de réseau du parasport et son engagement aux côtés des collectivités en matière de parasport et d'accessibilité.

Durant ces trois journées, les équipes du CPSF ont rencontré de nombreux interlocuteurs tels que des élus, représentants de fédérations, partenaires ; avec un double objectif : faire connaître le programme Club inclusif auprès des collectivités et partager le bilan de ses trois premières années de déploiement.

Le CPSF est également intervenu dans le cadre d'une conférence dédiée, intitulée « Club Inclusif : un programme parasportif au service des politiques sportives territoriales ». Cette prise de parole, associant un représentant du CPSF et une collectivité engagée, a permis d'illustrer concrètement les effets du dispositif sur les territoires et de valoriser les dynamiques locales à l'œuvre.





©CPSF/KELLERMAN

## / AIDE À LA CLASSIFICATION

Depuis plusieurs années, conscient de l'enjeu croissant de la classification dans le processus de compétition paralympique, le CPSF a proposé plusieurs dispositifs pour aider les fédérations dans la mise en œuvre et le déploiement d'une stratégie cohérente de classification, répondant aux prérogatives de l'IPC.

Plusieurs secteurs ont à nouveau été ciblés pour l'année 2025. Dans le cadre d'une enveloppe fermée, le CPSF, après analyse de la demande fédérale, a pu intervenir au soutien de l'action des fédérations sur la base de montants forfaitaires précisés dans un courrier de cadrage.

- Le soutien financier à la formation des classificateurs internationaux

Intégrer le réseau des classificateurs internationaux est essentiel afin de préparer au mieux les sportifs et leur encadrement à l'étape de la classification et d'être représenté dans les instances internationales.

- La participation financière à la 1ère classification internationale des sportifs

Afin d'encourager les fédérations dans le processus de classification internationale des athlètes, le CPSF propose un forfait pour accompagner financièrement la réalisation d'une 1ère classification internationale.

- Le soutien à l'organisation de plateaux de classification internationale en France

Afin de soutenir les fédérations dans leur démarche d'organisation de plateaux de classification internationale officielle, sous l'égide de leur fédération internationale, sur le territoire national, le CPSF propose d'accompagner financièrement la prise en charge de la venue des classificateurs internationaux sollicités.

- Le soutien à la formation de classificateurs nationaux en France par un classificateur international

Pour soutenir les fédérations dans leur démarche d'organisation de formation de classificateurs sur le territoire national, en présence d'un formateur international et sous l'égide de leur fédération internationale.

- Le soutien à la formation de classificateurs nationaux à l'étranger

Afin d'accompagner les fédérations dans leur démarche de formation de classificateurs dans le cadre de sessions de formations organisées par les fédérations internationales à l'étranger. 2 fédérations ont demandé et obtenu un soutien du CPSF sur ce secteur en 2025.

## / LUTTE POUR UN PARASPORT PLUS ÉTHIQUE

### VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS

Le CPSF est engagé depuis 2019 sur la lutte contre les violences et discriminations dans le sport et le parasport.

En 2025, le CPSF a participé à des groupes de travail avec le ministère des sports, le CNOSF et différentes associations pour renouveler les cahiers des charges des formations portant sur les violences et discriminations. Le CPSF fait aussi partie de la commission de labellisation éthique et discriminations des Grands Evénements Sportifs Internationaux (GESI) et a apporté son soutien, notamment une ouverture à son réseau, pour différents projets de recherche portant sur les violences dans le sport (par exemple le projet de recherche de l'Université de Montpellier sur la caractérisation des violences dans le sport).

### 23<sup>E</sup> COLLOQUE NATIONAL POUR UN SPORT SANS DOPAGE

Le CPSF est également intervenu sur des tables rondes et événements portés par le mouvement sportif et associatif (MIPROF, Fier-Play, conventions nationales contre les violences, etc.).

Enfin, le CPSF a réalisé des sensibilisations auprès des délégations françaises des EPYG et Deaflympics conduites par le CPSF en 2025.

Le 23ème colloque national pour un sport sans dopage s'est tenu le 3 juin 2025 à la Maison du Sport Français. Cet événement, co-organisé par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD), le ministère des sports, le CNOSF et le CPSF, a accueilli près de 200 participants, pour des tables rondes et des ateliers thématiques. Les institutions restent pleinement engagées en faveur de la lutte contre le dopage et les conduites dopantes et ce colloque a permis d'aborder ces éléments sous le prisme de la santé mentale.



©CPSF/BLORINQUER

## / FÉMINISATION DU PARASPORT

**Le séminaire sur la féminisation du parasport, organisé par le CPSF les 5 et 6 mars 2025, a réuni les fédérations, le ministère, l'Agence nationale du Sport (ANS) et des partenaires médias (Arcom, journalistes, etc.) Ces temps de présentations et d'échanges ont mis en lumière plusieurs aspects qui seront utiles pour la suite des travaux et notamment la future feuille de route conjointe avec l'ANS.**

Lors du séminaire, les participants ont analysé les résultats sportifs de la France aux Jeux Paralympiques. Ce constat est lourd : parmi les dix meilleures nations, la France est l'une des rares où les femmes sont sous-représentées ; aussi bien dans le nombre d'athlètes féminines sélectionnées en équipe de France, que dans le nombre de médailles remportées par ces athlètes aux Jeux Paralympiques de Paris. Il ressort des ateliers avec les fédérations que le développement de la pratique parasportive féminine se heurte à une superposition complexe de

freins culturels, sociétaux et structurels.

La mixité, bien que souvent présentée comme une solution au recrutement au maintien dans la pratique parasportive, s'avère être un levier ambivalent, souvent freiné par des stéréotypes persistants chez les encadrants comme chez les pratiquants, et d'une réglementation internationale peu incitative. Il ressort aussi un besoin de passer d'une logique moins centrée sur la performance et davantage sur le développement. La densification de la féminisation doit aussi passer par une féminisation de l'encadrement, et une sécurisation des parcours face aux violences et aux discriminations.

Tous ces éléments servent de base au travail en cours engagé avec l'ANS pour produire à la fin de l'année 2026 une feuille de route en faveur du parasport féminin.

## / SANTÉ MENTALE

### PLAN D'ACTION POUR LA SANTÉ MENTALE

**En 2025, le CPSF a réaffirmé son engagement en faveur de la santé mentale des parasportifs participant aux Jeux Paralympiques. Dans ce cadre, le CPSF a défini trois axes de travail prioritaires :**

- Intégration de questions dédiées à la santé mentale dans le questionnaire médical transmis avant les Jeux, afin d'identifier les athlètes et membres du staff déjà accompagnés sur le plan de la préparation mentale ou psychologique, et de recueillir leur souhait d'un suivi post-Jeux proposé par le CPSF avec des professionnels de santé mentale,
- Étude d'un conventionnement avec Mon Avispsy, en vue de structurer et systématiser l'accompagnement psychologique des athlètes et du staff dans la période suivant les Jeux, via ce dispositif,
- Constitution d'un pool de Welfare Officers CPSF dédié aux Jeux Paralympiques, dont le dimensionnement et le financement restent à préciser, afin de permettre à ces référents de tisser des liens avec les athlètes et le staff tout au long de la préparation.

En complément du plan d'actions, une enquête sur la santé mentale a été envoyée aux athlètes après les Jeux Paralympiques de Paris 2024. Cette enquête avait pour objectif de mesurer l'appropriation des athlètes sur la problématique de santé mentale, et d'identifier si les athlètes présentaient des facteurs à risque plus importants que d'autres.

56 athlètes ont répondu au questionnaire, avec plusieurs enseignements majeurs :

- La blessure, les résultats sportifs et les événements de vie personnelle constituent les principaux facteurs de vulnérabilité. 78,8% estiment que les événements de vie interfèrent fortement avec leur santé mentale,
- La performance occupe une place psychologique majeure pour les athlètes 66,7% déclarent qu'un mauvais résultat impacte fortement leur santé mentale et 78,8% voient leur confiance altérée au moins modérément en cas de blessure,

- Les ressources de soutien existent mais restent inégalement mobilisées : l'entourage médical est jugé efficace par 77,4% des répondants, alors que l'accès à un psychologue du sport ne concerne que 47,6%,
- Des signaux d'alerte ressortent : sommeil perturbé (52,1%), fatigue excessive (41,7%), modification importante de l'appétit (49%).

Les athlètes font également état de ruptures récurrentes dans leur parcours de soin, avec un manque de continuité entre la phase de blessure, la rééducation et le retour à la compétition. Le suivi psychologique apparaît insuffisant, en partie faute d'un cadre structuré d'accompagnement. Par ailleurs, la diversité des besoins exprimés invite à réfléchir à un dispositif d'accompagnement flexible et personnalisé, adapté à chaque profil.

Ces premiers résultats seront accompagnés d'une veille scientifique et d'apports théoriques. Ils seront utiles pour le groupe de travail commun CPSF, CNOSF, ministère et INSEP pour alimenter la boîte à outils qui pourrait être proposée aux fédérations.

### GRAND FORUM SUR LA SANTÉ MENTALE DES SPORTIFS

Ce forum, coorganisé par le Comité Français du Fair Play, le CNOSF, le CPSF et le ministère des sports, le 21 mai 2025, avait pour finalité de parler de la santé mentale, qui était la grande cause nationale en 2025. Après les propos introductifs institutionnels, la première table ronde proposait un état des lieux de la situation actuelle des Français et des sportifs et sportives. La deuxième table ronde portait sur la santé mentale dans le haut niveau sportif et parasportif. Un état des lieux de la littérature ainsi que les projets scientifiques en cours ont été présentés. Un athlète paralympique, Renaud Clerc a participé à la deuxième table ronde. Tout comme Sandrine Destouches, qui était présente en tant que psychologue, experte sur la santé mentale, élue du comité directeur du CPSF.



# 5 ŒUVRER AU DÉVELOPPEMENT DU PARASPORT

## / CLUB INCLUSIF

**Porté par le CPSF depuis novembre 2022, le programme Club inclusif évolue et affirme en 2025 son ambition : faire de l'ouverture des clubs aux personnes en situation de handicap un enjeu pleinement intégré aux politiques fédérales et territoriales, en renforçant notamment la mobilisation et la collaboration des fédérations sportives.**

L'année 2025 constitue une année structurante pour le dispositif. Elle est notamment marquée par le déploiement d'une première session du programme sur le territoire de La Réunion, rendu possible grâce à la présence d'un chargé de mission dédié au déploiement du programme sur ce territoire. Dans ce cadre, la ville de Saint Louis s'est engagée en novembre 2025 en tant que première collectivité ultramarine investie dans le programme Club inclusif. La dynamique impulsée au cours de l'année 2025 permet d'ores et déjà d'envisager l'organisation d'une nouvelle session en janvier 2026, sur la ville de Saint Denis, confirmant ainsi l'ancrage progressif du programme à La Réunion.

L'année 2025 est également marquée par le lancement de l'étude d'impact du programme Club inclusif en mars 2025, dont les résultats ont été publiés en novembre 2025. Cette étude a permis de confirmer l'impact positif du programme, tant auprès des collectivités territoriales engagées, avec lesquelles le CPSF a pu travailler et sera amené à poursuivre la collaboration, qu'auprès des clubs sportifs bénéficiaires du dispositif.

Les enseignements issus de cette étude ont permis d'engager, dès 2025, plusieurs chantiers visant à faire évoluer le programme afin de consolider son efficacité et sa pertinence. Parmi les orientations retenues, il a notamment été décidé de faire évoluer les modalités d'accompagnement du programme en donnant une place plus importante aux fédérations sportives, afin de renforcer leur rôle dans l'accompagnement des clubs affiliés engagés dans le dispositif.



## / SPORT EN ESMS

### L'ACCÉLÉRATION D'UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

La loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France constitue un tournant structurant pour le développement de la pratique sportive au sein des établissements et services médico-sociaux (ESMS). En instaurant l'obligation de désigner un « référent sport » au sein des ESMS, précisée par le décret d'application du 17 juillet 2023, elle crée les conditions d'une meilleure intégration du sport dans les projets d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ce cadre législatif a agi comme un levier d'accélération des collaborations entre le CPSF et les Agences Régionales de Santé (ARS). Ces partenariats se sont renforcés en 2025, avec l'émergence de projets structurants visant à animer et à accompagner la montée en compétence des référents « sport en ESMS ».

Dans ce cadre, le CPSF a accompagné l'émergence d'une dynamique territoriale renforcée, en favorisant les coopérations entre les acteurs du secteur médico-social et du mouvement sportif. Cette nouvelle dynamique contribue à décloisonner les pratiques et à inscrire le sport comme un outil à part entière des projets des établissements.

L'identification de référents sport au sein des ESMS représente également une opportunité de structurer une communauté d'acteurs dédiée, facilitant la diffusion d'informations, le partage de bonnes pratiques et le développement de projets concertés à l'échelle des territoires.

### PREMIERS REGROUPEMENTS DES RÉFÉRENTS SPORTS

Dans la continuité de cette dynamique, l'année 2025 a été marquée par l'organisation des premiers regroupements de référents sport en ESMS dans plusieurs régions.

Ces rencontres ont favorisé le partage d'expériences, l'identification de besoins et la diffusion d'outils opérationnels. Elles ont également contribué à renforcer le lien entre les ESMS et le mouvement sportif, en facilitant l'interconnaissance et l'émergence de partenariats locaux.



En structurant progressivement ce réseau de référents, le CPSF participe à l'installation d'une dynamique pérenne, propice au décloisonnement des secteurs et à une meilleure prise en compte de la pratique sportive dans les parcours de vie des personnes en situation de handicap.

39 regroupements ont eu lieu en 2025 dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Ile-de-France, Normandie, Occitanie et Pays de la Loire.

### LES 12 FÉDÉRATIONS AYANT LE PLUS BÉNÉFICIÉ DU DISPOSITIF EN 2025 :

<b>FFSA</b> 21 PROJETS	<b>FFH</b> 18 PROJETS	<b>FFJDA</b> 17 PROJETS	<b>FFHANDBALL</b> 15 PROJETS	<b>FFT</b> 16 PROJETS	<b>FFE</b> 9 PROJETS
<b>FFBASKETBALL</b> 8 PROJETS	<b>FFBAD</b> 8 PROJETS	<b>FFVOILE</b> 7 PROJETS	<b>FFME</b> 6 PROJETS	<b>FFFOOTBALL</b> 6 PROJETS	<b>FFFATHLÉTISME</b> 6 PROJETS

### LANCEMENT D'UN OUTIL NUMÉRIQUE AU SERVICE DES RÉFÉRENTS APS EN ESMS

Le CPSF a poursuivi en 2025 son engagement en faveur du développement de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap en ESMS, avec le lancement d'un outil numérique national d'autodiagnostic à destination des référents Sport en ESMS.

Déployée avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, cette plateforme s'est appuyée sur un travail préalable d'analyse des besoins des référents APS en ESMS. Elle a fait suite à deux temps de regroupement organisés dès novembre 2023, au cours desquels les professionnels ont pu exprimer leurs attentes, leurs difficultés et leurs besoins. Cet outil est une conséquence directe de la dynamique d'animation du réseau des référents APS engagée en Pays de la Loire.

Pensée au plus près des réalités de terrain, la plateforme a permis aux professionnels d'évaluer le niveau de structuration de la pratique sportive au sein de leur établissement, d'identifier leurs marges de progression et d'accéder à des ressources adaptées, qu'elles soient locales ou nationales. Dans un contexte marqué par une offre d'informations dense et parfois peu lisible, elle a facilité l'orientation vers des solutions concrètes.

Accessible en ligne, elle propose un parcours en trois étapes : la réalisation d'un autodiagnostic, l'accès à des ressources personnalisées en fonction des réponses apportées, puis la mise en relation avec des acteurs territoriaux susceptibles d'accompagner les projets. Elle constitue ainsi un levier opérationnel pour structurer et développer des actions parasportives au sein des ESMS.

## / JOURNÉES DU PARASPORT

**Les Journées du parasport sont nées d'une volonté forte de rassembler, à l'échelle régionale, l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement de la pratique parasportive. Conçues comme des temps dédiés à l'échange, à la réflexion collective et à la structuration des dynamiques territoriales, ces journées constituent aujourd'hui un levier reconnu d'animation et de coordination des politiques parasportives.**

Organisées sous la forme de rencontres sur une journée, les Journées du parasport croisent les regards entre institutions, mouvement sportif, acteurs médico-sociaux, collectivités territoriales et partenaires engagés. Elles favorisent ainsi une meilleure interconnaissance des acteurs et contribuent à faire émerger des coopérations concrètes à l'échelle des territoires.

Depuis leur lancement, ces journées ont rencontré un vif succès. Chaque région métropolitaine a accueilli deux éditions des Journées du parasport en 2021 et en 2023, réunissant un nombre important de participants et suscitant une forte adhésion.

Ces temps ont été largement plébiscités pour leur capacité à structurer les échanges et à impulser des dynamiques partenariales durables.

Dans cette continuité, les Journées du parasport se sont poursuivies en 2025 dans cinq régions :

- Bourgogne-Franche-Comté
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Nouvelle-Aquitaine
- Pays de la Loire

Ces nouvelles éditions confirment l'intérêt des territoires pour ce format, en permettant de consolider les coopérations existantes et d'accompagner le développement de nouvelles initiatives en faveur du parasport.

La dynamique se poursuivra en 2026 avec l'organisation de nouvelles Journées du parasport dans d'autres régions, notamment sur le premier semestre avec le Grand Est, la Normandie.

## / SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2025

Du 31 mars au 4 avril, la 9<sup>e</sup> édition de la SOP a mobilisé plus de 700 000 élèves et étudiants à travers toute la France et dans les établissements français à l'étranger. Projet phare en héritage des Jeux de Paris 2024, cette édition 2025 a été organisée par le CPSF aux côtés du CNOSF, avec les ministères des Sports, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et le concours des fédérations scolaires et universitaires (USEP, UNSS, UGSEL, FFSU, FFCU), de l'AEFE, du CLEMI et de l'ANESTAPS.

Cette édition a également été l'occasion de lancer officiellement le label Génération 2030. Dans la continuité de Génération 2024, ce label vise à valoriser les établissements scolaires et d'enseignement supérieur qui s'engagent à promouvoir des pratiques sportives inclusives, à intégrer davantage d'activités physiques et sportives dans leur quotidien, en s'inscrivant notamment dans la démarche « École promotrice de santé ».

Arnaud Assoumani et Manon Apithy-Brunet étaient respectivement parrain et marraine de l'édition 2025 de la SOP et ont pris part à plusieurs événements organisés sur le territoire durant cette semaine. Au total, plus de 120 athlètes de l'équipe de France étaient mobilisés.



# 6 UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AU SERVICE DU CPSF



## / RENOUELEMENT DE LA PRÉSIDENTE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CPSF a réuni mardi 20 mai 2025 une Assemblée générale électorale, en présence de Marie Barsacq, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. À cette occasion, les membres ont réélu Marie-Amélie Le Fur en tant que Présidente et ont désigné les nouveaux administrateurs du CPSF. Ils ont également salué la vitalité d'un CPSF plus engagé et ambitieux, toujours au service du développement des parasports.

### RENOUELEMENT DE LA PRÉSIDENTE : MARIE-AMÉLIE LE FUR RÉÉLUE

Marie-Amélie Le Fur a été réélue à la présidence du CPSF par les membres du CPSF réunis en Assemblée générale ordinaire. Elle est donc confirmée à la tête du CPSF pour un nouveau mandat de 4 ans, jusqu'en 2029. La Présidente a salué les membres du conseil d'administration et a affirmé sa volonté de poursuivre la dynamique engagée dans la durée avec l'ambition d'un CPSF pleinement tourné vers l'action, au service des fédérations, des territoires et des pratiquants.

### RENOUELEMENT DU CA : DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS ÉLUS

Les membres du CPSF ont également désigné de nouveaux administrateurs pour la période 2025-2029.

- Collège des fédérations spécifiques : Nathalie Catajar (FFSport Adapté), Xavier Choiral (FFSA), Olivier Grin (FFSA), Ludivine Munos (FFHandisport), Sylvain Paillette (FFH), Gaël Rivière (FFH), Carole Salucci (FFSA), Guislaine Westelynck (FFH)
- Collège des fédérations parasportives délégataires : Frédéric Bouix (FFEquitation), Tanguy De La Forest (FFTir), Agnès Legroux (FFCanoë-Kayak), Guylaine Marchand (FFAviron)
- Collège des fédérations parasportives : Elie Patrigeon (FF Sports pour tous), Virginie Portal (FFNatation), Bertrand Rousseau (FSCF)

## / UNE ORGANISATION EN ÉVOLUTION AU SERVICE DES AMBITIONS DU CPSF

**En 2025, le CPSF a également connu plusieurs évolutions dans l'organisation de ses équipes salariées. Ces mouvements s'inscrivent à la fois dans un cycle naturel post-Jeux de Paris 2024 et dans une volonté de renforcer certaines dimensions stratégiques au sein de l'organisation.**

La direction générale a ainsi évolué avec le départ d'Élie Partrigeon, remplacé à compter du 1er juillet par Sylvain Sabatier. Présent au CPSF depuis 2017, Élie Partrigeon a fortement contribué à la structuration, à la professionnalisation et au rayonnement du CPSF ces dernières années. En nommant Sylvain Sabatier, jusqu'alors directeur des territoires, la gouvernance a fait le choix d'inscrire cette transition dans une logique de stabilité, tout en affirmant une orientation renforcée vers la conduite de projets.

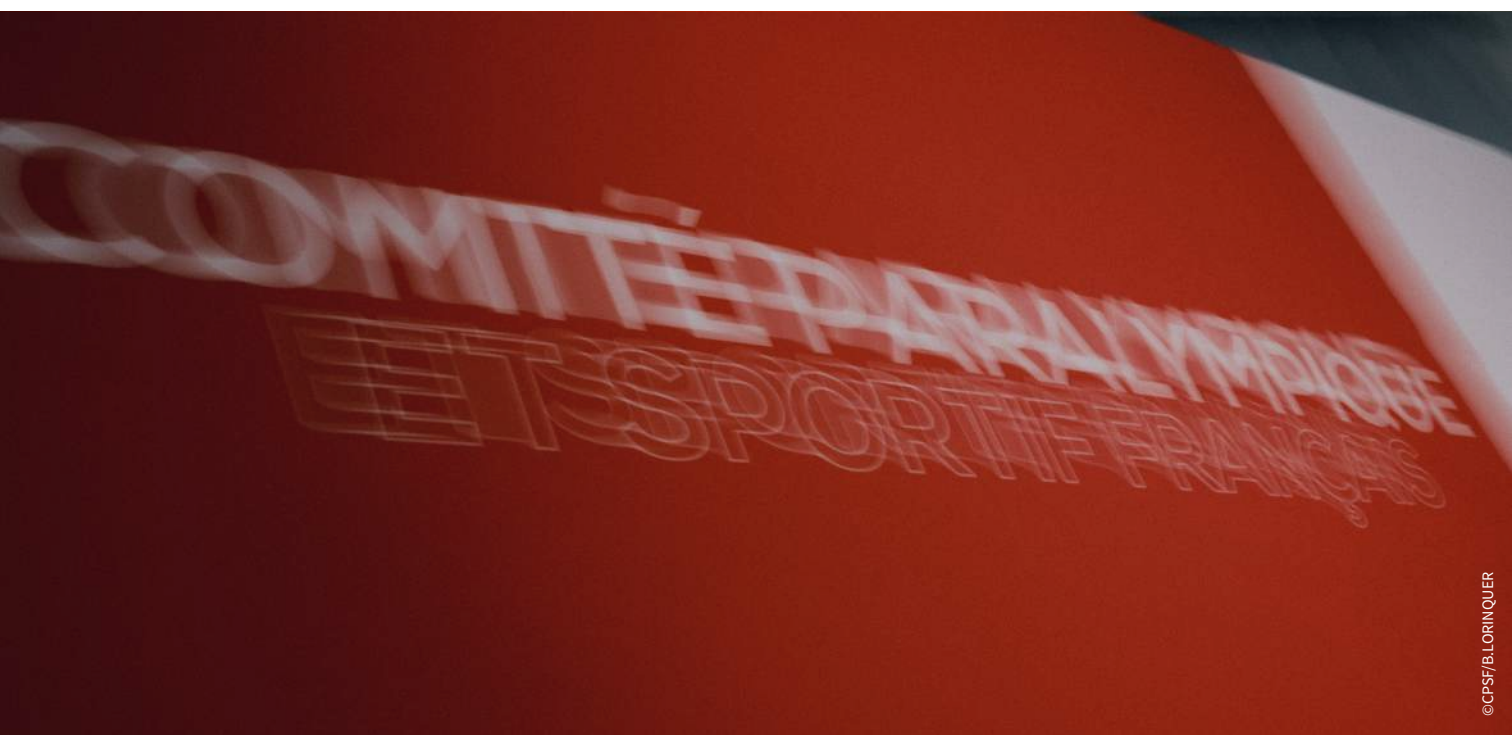
Dans le même esprit, la direction de la communication a été renouvelée avec le départ de Marion Watelle-Daviet, qui a fait rayonner le paralympisme dès les débuts du CPSF. Julie Ageron lui a succédé, forte d'une expérience de direction, notamment dans le secteur culturel. Le service Territoires et Développement a également été renforcé avec la nomination de Chloé Traisnel au poste de directrice, issue elle aussi des équipes du CPSF. Par ailleurs, le départ de Boris Bourgogne, responsable événementiel et marketing, a conduit à l'arrivée de Thomas Wecks sur ces fonctions.

Le CPSF a également poursuivi le renforcement de ses équipes, notamment au sein du service communication, avec le recrutement de collaborateurs dédiés aux relations presse et à la création de contenus (Lila Rouillé et Arno Carrat). Sur le plan territorial, deux nouveaux collaborateurs (Idris Halimi et Mathieu Piaux) ont rejoint les équipes en Auvergne-Rhône-Alpes afin de soutenir le développement des actions en établissements et services médico-sociaux (ESMS), ainsi que l'animation du réseau des référents en activité physique et sportive.

Si ces évolutions, en particulier au sein des fonctions de direction, constituent des jalons importants pour l'organisation, leur mise en œuvre s'est inscrite dans une dynamique de transition maîtrisée, permettant de conjuguer renouvellement et stabilité, tout en préservant pleinement l'ADN et les valeurs du CPSF.



©CPSF/BLORINQUER



©CPSF/BLORINQUER

## COMMISSION DES PARA ATHLÈTES FRANÇAIS (CPAF)

Le 3 octobre 2025, 13 athlètes ont été élus pour un mandat de quatre ans au sein de la Commission des Para Athlètes Français (CPAF), instance représentant la voix des sportifs au sein du CPSF. Au total, 39 athlètes éligibles, issus de 13 fédérations membres, se sont portés candidats pour cette élection. Les 13 élus ont été désignés par un collège électoral composé de 118 athlètes, mandatés par les fédérations membres du CPSF.

Composée d'athlètes et anciens athlètes issus de fédérations paralympiques d'été et d'hiver et de fédérations non paralympiques membres du CPSF, la CPAF reflète la diversité du mouvement parasportif. Véritable porte-voix des athlètes, elle peut s'auto-saisir ou être saisie lors des prises de décisions de l'institution, afin d'apporter un regard juste et éclairé d'athlètes sur l'évolution du mouvement.

### LA COMPOSITION DE LA CPAF

La CPAF est co-présidée par Marie BOCHET et Thomas WALGRAEF.

Deux athlètes issus des fédérations spécifiques,

les fédérations françaises du Sport Adapté (FFSA) et Handisport (FFH), ont été désignés membres de droit :

- Marie BOCHET (para ski alpin)
- Julie PESNEL (para tennis de table adapté)

Dix athlètes issus disciplines paralympiques d'été et d'hiver :

- Cléo BLANC (para biathlon)
- Gaëlle EDON (para tir)
- Nantenin KEITA (para athlétisme)
- Alexis HANQUINQUANT (para triathlon)
- Trésor MAKUNDA (para athlétisme)
- Maxime MONTAGGIONI (para snowboard)
- Marie PATOUILLET (para cyclisme)
- Benjamin PILLERAULT (volley assis)
- Mathieu THOMAS (para badminton)
- -Thomas WALGRAEF (boccia)

Un athlète issu d'une discipline non paralympique :

- Clément RICHARD (para ski nordique adapté)



©CPSF/A.CARRAT

## COMMISSION MÉDICALE

La 6 novembre 2025, la nouvelle commission médicale du CPSF a été mise en place et élu son président, le para escrimeur médecin du sport, Maxime Valet.

Elle rassemble 15 membres, médicaux, para médicaux et classificateurs proposés par les fédérations ou les institutions ayant un siège ainsi que 3 personnalités qualifiées.

Composition de la commission médicale :

### Médecins au titre des fédérations spécifiques

- Eric PANTERA – Fédération Française Handisport (MPR)
- Marie-Pierre MAZIERE – Fédération Française du Sport Adapté (MPR)

### Médecins au titre des fédérations parasportives délégataires

- François RAOUX – Fédération Française de Handball (Cardiologue)
- Constance AMELON-PETIT – Fédération Française d'Equitation (MPR)

### Médecin au titre des fédérations parasportives non-délégataires

- Charles MERCIER-GUYON – Union Nationale du Sport Scolaire (Médecin généraliste)

### Médecin au titre du service de santé des armées

- Julia FACIONE (MPR)

### Médecin au titre de la commission médicale du CNOSEF

- Jehan LECOQCQ

### Kinésithérapeutes

- Baptiste HEMERYCK – Fédération Française Handisport
- Anne GERMAIN – Fédération Française de Judo

### Infirmier.e

- Servane LUCAS-GUINARD – Fédération Française Handisport

### Classificateurs

- Audrey LE MORVAN – Fédération Française Handisport (Classificatrice technique)
- Sébastien REIG – Fédération Française de Badminton (Classificateur médical, kinésithérapeute)

### Personnalités qualifiées

- Maxime VALET (Médecin de santé publique et champion paralympique en escrime fauteuil)
- Isabelle LOIRET (MPR)
- Olivier BRICOU (Psychiatre)



©CPSF/A.CARRAT

## / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'EPC

L'Assemblée générale du Comité Paralympique Européen (EPC), réunie à Londres, a procédé à l'élection de son nouveau Conseil d'administration pour la période 2025-2029, marquant ainsi l'ouverture d'un nouveau cycle de gouvernance pour le mouvement paralympique européen.

À cette occasion, le président sortant Raymon Blondel a été reconduit pour un second mandat. Il sera accompagné de Natalija Novikova en qualité de vice-présidente et de Terje Roel en tant que trésorier. Cinq membres complètent cette instance, aux côtés du représentant des athlètes, Markus Salcher. Cette Assemblée générale s'inscrivait dans la continuité d'une conférence consacrée au rôle du parasport dans la construction d'une Europe plus inclusive, qui a rassemblé de nombreux représentants des comités nationaux et partenaires du mouvement. Le CPSF y a pris part activement aux côtés de ses homologues européens, contribuant aux échanges

sur les orientations stratégiques à venir et sur le renforcement du développement du mouvement paralympique à l'échelle continentale.

Lors de cette Assemblée générale, tenue à Londres en septembre 2025, le CPSF a également soumis une motion visant à étudier le retour à une organisation biennale des Jeux Paralympiques Européens de la Jeunesse (EPYG), tout en réfléchissant aux conditions nécessaires pour en garantir la pérennité. Cette proposition a notamment pour objectif de permettre aux jeunes athlètes de se confronter plus régulièrement au niveau international et de mieux se préparer aux grandes échéances. Elle vise ainsi à favoriser une meilleure appréhension du haut niveau et à renforcer leur expérience en vue de la suite de leur carrière, à l'image de dispositifs déjà en place sur d'autres continents. Cette motion a été adoptée.



## / FORUM DES ATHLÈTES DE L'IPC

**Le forum des athlètes de l'IPC s'est déroulé les 24 et 25 avril 2025 à Duisburg, en Allemagne. Ce séminaire a notamment été l'occasion pour l'IPC d'inaugurer son nouveau centre situé à Bonn. Organisé sous un format hybride, alternant séances plénières et ateliers, il a réuni des participants venus du monde entier autour de grandes thématiques telles que le programme des Jeux paralympiques, la santé mentale des athlètes ou encore la place du handicap « sévère » dans les parasports.**

Cette édition a été particulièrement marquée par des temps forts consacrés à la publication du quatrième guide de classification, accompagnée d'une volonté affirmée de l'IPC de développer des relais territoriaux. Le séminaire 2025 a également mis l'accent sur la poursuite des actions en faveur de la féminisation des parasports à l'échelle internationale, ainsi que sur la mesure des impacts sociétaux des initiatives déployées à travers le monde.

Malgré ces avancées, d'importantes inégalités d'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap subsistent dans certains territoires. Ce constat partagé doit amener une réponse collective et des solutions partagées.

Ainsi, au-delà des échanges riches avec les athlètes internationaux, ce séminaire a également constitué une opportunité précieuse pour le CPSF de renforcer ses liens avec les instances représentatives, telles que la commission des athlètes de l'IPC ou celle du Comité européen.

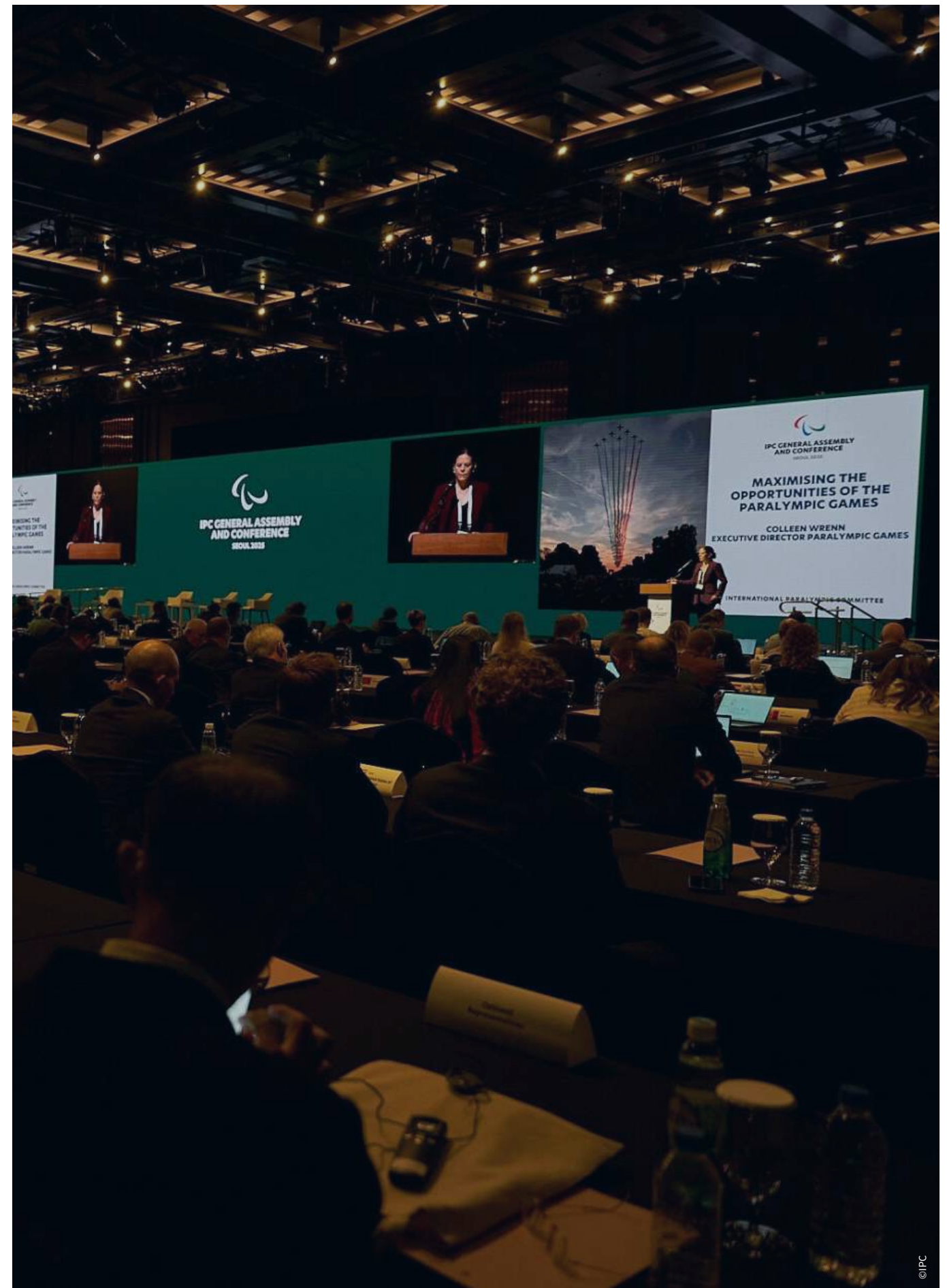


## / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉCISIVE DE L'IPC DANS LA PERSPECTIVE DES JEUX

En septembre 2025, le Comité International Paralympique (IPC) s'est réuni à Séoul pour son Assemblée générale, un rendez-vous important pour le mouvement paralympique international. Cette édition a été marquée par la réélection d'Andrew Parsons à la présidence de l'IPC pour un troisième mandat, permettant à l'institution de poursuivre sa politique en faveur d'un mouvement plus visible, équitable et universel. Les membres ont également pris la décision de mettre fin à la suspension des comités paralympiques russe et biélorusse, autorisant de nouveau leurs athlètes à concourir sous leurs couleurs nationales, sous réserve des décisions des fédérations internationales. Cette orientation n'a pas fait consensus. Le CPSF a pris acte de cette décision, tout en ayant soutenu la proposition initiale de l'IPC visant à prolonger cette suspension. Il a exprimé ses regrets, quant au fait que cette position n'ait pas été davantage partagée par ses homologues étrangers, estimant que la situation était inchangée par rapport à 2023.

Lors de cette Assemblée générale, une motion déposée par le Comité national paralympique de Suède, visant à saisir le Conseil exécutif de l'IPC de la question de l'intégration des sportifs en situation de déficience intellectuelle aux Jeux Paralympiques d'hiver, a été adoptée. Soutenue par le CPSF, cette initiative s'inscrit dans la continuité des travaux engagés en France, associant le COJOP Alpes françaises 2030, la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) et le CPSF, en faveur d'une plus grande inclusion au sein du mouvement paralympique.

Enfin, l'intégration de nouveaux membres au sein de l'IPC est venue illustrer la dynamique d'ouverture et de développement du mouvement paralympique, renforçant son caractère universel et sa représentation internationale.





# 7 JEUX D'HIVER DES ALPES FRANÇAISES 2030

## / LANCEMENT DU COJOP ALPES FRANÇAISES 2030

**Dans la continuité de la désignation des Alpes françaises pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, l'année a été consacrée à la mise en place des fondations institutionnelles, opérationnelles et stratégiques du projet.**

Le 18 février 2025 a marqué une étape fondatrice pour le projet des Jeux d'hiver des Alpes françaises 2030, avec le lancement officiel du Comité d'organisation (COJOP) lors de son assemblée générale constitutive au Stade de Lyon. Cet événement a réuni l'ensemble des parties prenantes — mouvement sportif, État, collectivités territoriales et Comité International Olympique — s'est conclu par la signature des statuts ainsi que la nomination d'Edgar Grosperon à la présidence. Ce lancement a concrétisé le passage d'une phase de candidature à une phase pleinement opérationnelle, avec l'ambition d'organiser, en cinq ans, des Jeux sobres, durables et exemplaires. Il a ainsi ouvert une nouvelle étape de mobilisation collective, centrée sur la performance, l'héritage territorial et le respect des exigences olympiques et paralympiques.

## / SOLIDEO ALPES 2030

Le 14 avril 2025, le projet des Jeux d'hiver des Alpes françaises 2030 a franchi une nouvelle étape avec le lancement officiel de la SOLIDEO Alpes 2030, établissement public chargé de la réalisation des infrastructures olympiques et paralympiques. Cette mise en place a marqué une accélération concrète de la phase opérationnelle, en dotant le projet d'un outil dédié à la coordination des grands chantiers, au respect des calendriers et à la construction d'un héritage durable pour les territoires. Portée par une gouvernance partagée associant l'État, les collectivités et le mouvement sportif, la SOLIDEO s'est immédiatement engagée sur plusieurs projets structurants, illustrant la volonté de livrer des équipements utiles, sobres et accessibles, au service des athlètes comme des habitants.

## / COMMISSION DES ATHLÈTES

Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Alpes françaises 2030 a mis en place cette année sa Commission des Athlètes, instance dédiée à placer les sportifs au cœur du projet. Composée de représentants issus de disciplines olympiques et paralympiques, cette commission a été conçue comme un espace de dialogue chargé de relayer leurs attentes et de contribuer à l'amélioration de leur expérience durant les Jeux. Sa mise en place a traduit la volonté du COJOP de s'inscrire dans les standards du CIO et de l'IPC, en renforçant la place des athlètes dans la gouvernance et en garantissant des conditions optimales de préparation et de compétition, dans une logique d'héritage et d'inclusion. Arthur Bauchet, Marie Bochet, Benjamin Daviet, Cécile Hernandez et Maxime Montaggioni font partie des para-athlètes qui siègeront au sein de cette commission.

## / PARTENARIAT SUR LES DROITS MARKETING

Le CPSF a finalisé en 2025 avec le COJOP, le Paralympic Joint Marketing Programme Agreement (PJMPA). Cet accord consacre la cession de l'intégralité des droits marketing du CPSF au Comité d'organisation des Alpes françaises 2030, lui permettant d'exploiter pleinement la marque paralympique, notamment en la valorisant et en la développant auprès des annonceurs et partenaires. À l'instar du dispositif mis en œuvre pour les Jeux de Paris 2024, ce partenariat renforce la gamme des actifs commercialisables du COJOP, tout en assurant au CPSF une compensation financière destinée à couvrir la non-exploitation de ses propres marques. Cette étape juridique importante entérinée permet désormais aux deux entités de concentrer leurs efforts sur la valorisation et l'activation de ces actifs.

## / RAPPORT FINANCIER 2025

Les comptes annuels relatifs à l'exercice 2025 ont été établis selon les normes comptables en vigueur. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration et sont soumis aujourd'hui à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du CPSF.

Les documents qui vous ont été transmis comprennent les comptes annuels, leur annexe et le réalisé analytique.

L'exercice 2025, contrairement à l'exercice 2024 marqué par les Jeux paralympiques de Paris, est un exercice de transition à volume financier plus classique pour le CPSF, avec des produits d'exploitation de 5,4 M€ et un résultat déficitaire de 871 k€.

### ORGANISATION COMPTABLE DU CPSF

D'un point de vue organisationnel, la structuration comptable et financière du CPSF a été stable sur la durée de l'exercice. Il convient néanmoins de relever que le directeur général précédent, qui disposait de la délégation de signature, a choisi de quitter ses fonctions en le 30 juin 2025. Il a été remplacé immédiatement par Sylvain Sabatier, qui dispose de la même délégation de signature que le précédent titulaire du poste. Le Trésorier précédent est arrivé au terme de son mandat le 25 mai 2025. Un nouveau Trésorier, Elie Patrigeon, a été élu à la même date.

Le cabinet Rydge a poursuivi sa mission d'expert-comptable et Raphaële Sablayrolles-Terquem a poursuivi ses missions de Commissaire aux comptes.

L'exercice 2025 a vu la première application du règlement ANC n°2022-06, ce qui constitue un changement de méthode comptable. La présentation du bilan et du compte de résultat a été adaptée en conséquence, sans modification rétroactive des comptes 2024.

Enfin, le CPSF a été destinataire d'une réponse de l'administration fiscale pour donner suite au dépôt, en juillet 2024, d'une demande de rescrit fiscal sur le régime de TVA qui lui est applicable. L'administration fiscale a validé les modalités de sectorisation appliquée par le CPSF dès l'année 2024.

## L'EXERCICE 2025 EST DÉFICITAIRE

Le résultat net de l'exercice est déficitaire à hauteur de 871 292 €. Les produits totaux s'élèvent à 5,4 M€ et les charges à 6,3 M€. Ce déficit s'explique principalement par la forte baisse des produits par rapport à 2024, année exceptionnelle des Jeux paralympiques et au regard de l'affectation du produit du contrat de marketing conjoint (PJMPA) signé entre le COJOP des Alpes françaises 2030 et le CPSF, d'un montant de 10,7M€, hors valorisation des tenues vestimentaires de l'équipementier\*. Il a été décidé d'appliquer une clé de répartition adaptée à la valeur de la marque paralympique sur la période d'application du PJMPA (2025-2030) selon que l'exercice comptable concerné soit une année où les Jeux paralympiques sont organisés ou non. Il a également été tenu compte, pour établir cette clé de répartition, d'une distinction entre les Jeux paralympiques d'été et d'hiver, et selon le lieu d'organisation de ces Jeux. A ce titre, il a été évalué que la valeur de la marque paralympique, bien que moindre lors des Jeux paralympiques d'hiver que d'été, sera très nettement supérieure en 2030, année des Jeux paralympiques des Alpes françaises 2030, qu'en 2026, année des Jeux paralympiques de Milan-Cortina 2026.

La clé de répartition, exercice après exercice, est donc la suivante :

	Somme	Quantième
2025	1 070 000,00	1
2026	1 498 000,00	2
2027	2 033 000,00	1
2028	2 033 000,00	4
2029	2 033 000,00	2
2030	2 033 000,00	4
	10 700 000,00	14

L'exercice s'est déroulé dans des conditions normales, avec un fonds de roulement positif en début d'exercice, bien qu'en nette diminution au regard du niveau exceptionnel de 2024.

### LES PRODUITS

Les produits s'élèvent à 5 446 623 € (contre 14,2 M€ en 2024). Ils se décomposent de la façon suivante :

#### A. Les cotisations des membres

Les cotisations des membres atteignent 98 k€, en légère hausse par rapport à 2024 (91 k€).

#### B. Prestations de service

Les ventes de prestations de services atteignent 609 k€, incluant notamment un contrat d'échanges marchandises sur 2 ans avec Le Coq Sportif (392 k€ HT pour 2025 et 62,5 k€ HT en numéraire).

#### C. Les subventions publiques

Les concours publics et subventions d'exploitation s'élèvent à 3 279 823 €, constituant le principal poste de produits. Ils se décomposent comme suit :

- 1 700 k€ au titre de la subvention du Ministère des Sports ;
- 500 k€ au titre de la subvention de l'Agence Nationale du Sport (ANS) ;
- 438 k€ de subventions ARS ; 390 k€ de subventions de collectivités territoriales ; 200 k€ du Fonds dotation JOP Paris 2024 ; et diverses autres subventions (DRAJES, ASP) pour 52 k€.

#### D. Utilisations de fonds dédiés

Le CPSF a utilisé 603 k€ de fonds dédiés, principalement au bénéfice du programme Club Inclusif. Les autres produits s'élèvent à 766 k€, comprenant notamment 91 k€ de produits financiers (intérêts des SICAV) et des produits divers de gestion.

#### E. Autres produits : La redevance JMPA

Le CPSF a signé en 2025 le Paralympic Joint Marketing Programme Agreement (JMPA) pour les Jeux paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030, d'un montant total de 10,7 M€ réparti sur 6 ans. La quote-part 2025 comptabilisée s'élève à 764 k€, comme mentionné plus haut, contre 4 007 K€ comptabilisé en 2024, année des JP Paris 2024, dernière année du JMPA précédent.

#### F. Produits financiers

Le résultat financier est quasiment neutre (+91 k€), reflet d'un rendement modéré des placements SICAV.

#### G. Impôt sur les sociétés

Un crédit d'impôt recherche de 23 746 € a été dégagé sur l'exercice.

Nous avons également constaté un carry back de 223 625 € sur l'impôt société payé sur les bénéfices 2024.

## LES CHARGES

Les charges totales atteignent 6 317 915 € (contre 13,2 M€ en 2024, année exceptionnelle des Jeux). Elles se décomposent de la façon suivante :

- Les autres achats et charges externes s'élèvent à 3 546 k€ contre 9 639 k€ en 2024, constituant le principal poste de charges d'exploitation.
- La masse salariale (salaires + cotisations sociales) atteint 2 183 k€ (1 591 k€ de salaires et 593 k€ de cotisations sociales) contre 2 240 k€ en 2024, témoignant de la stabilité de l'effectif. L'effectif moyen est de 45 personnes (42 salariés + 3 mis à disposition).
- Les aides financières versées aux fédérations et structures partenaires s'élèvent à 571 k€ en 2025, poste stable par rapport à 2024 (561 k€).
- Les impôts et taxes représentent 87 k€ et les dotations aux amortissements 32 k€.
- Les reports en fonds dédiés s'élèvent à 105 k€, correspondant aux financements reçus en 2025 qui n'ont pu être intégralement utilisés avant le 31 décembre.

Le réalisé analytique détaille les différents pôles de dépenses et leur niveau d'exécution :

CPSF 2025 Dépenses en €	BP 2025	Réalisé 2025	Exécution %
Pôle Fonctionnement général	475 500	314 945	66,23%
Pôle événementiel, partenariats, communication	1 489 000	1 326 457	89,08%
Pôle Développement et réseau handicap	520 500	483 154	92,82%
Pôle Performance, HN et classification	191 000	143 183	74,96%
Pôle Jeux Paralympiques	420 000	746 186	177,66%
Pôle Territoire	2 199 750	2 667 226	121,25%
Pôle Médical et recherche	178 000	185 256	104,08%
	<b>5 473 750</b>	<b>5 866 407</b>	

\*Au titre du PJMPA, le COJOP Alpes françaises 2030 commercialise, au nom du CPSF, un partenariat d'équipements vestimentaires entre 2026 et 2030. Ces tenues sont valorisées dans le contrat PJMPA.

La variation entre réalisé et BP du Pôle fonctionnement s'explique par le carry back comptabilisé pour 223 K€, non prévu.

La variation entre réalisé et BP du Pôle Jeux Paralympique s'explique par des dépenses liées à la préparation des Jeux de LOS ANGELES 2028 et ALPES 2030, non prévues au BP ainsi que par des dépenses liées aux DEAFLYMPICS plus importantes que prévues.

La variation entre le réalisé et le BP du Pôle Territorial s'explique principalement par un dépassement budgétaire sur l'opération CLUBS INCLUSIFS de 210 K€.

## FAITS MARQUANTS DU BILAN

- Total du bilan : 3 844 939 € en nette diminution par rapport au 31/12/2024 (6 451 k€), principalement en raison de l'encaissement des créances du Club France Paris 2024 au cours du premier trimestre 2025.
- Immobilisations : les acquisitions de l'année s'élèvent à 86 k€ (dont 61 k€ d'immobilisations incorporelles en cours pour les outils numériques APS et Vivaccess). L'actif immobilisé net passe de 45 k€ à 102 k€.
- La trésorerie s'élève à 1 184 k€, dont 1 034 k€ en valeurs mobilières de placement (SICAV) et 150 k€ de disponibilités. Elle est en forte baisse par rapport au 31/12/2024 (2 701 k€), conformément aux prévisions, en raison de l'absence de produits exceptionnels en 2025.
- Les charges constatées d'avance sont en forte hausse à 365 k€ (contre 87 k€ en 2024), principalement composées de charges de location, de réservation et d'assurance pour les Jeux paralympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026 (207 k€).
- Les fonds dédiés sont en forte baisse : 139 k€ au 31 décembre 2025 contre 636 k€ au 31 décembre 2024. La diminution reflète la consommation des fonds affectés aux programmes Club Inclusif, ESMS x Club et aux subventions territoriales.
- Les produits constatés d'avance atteignent 1 034 k€, correspondant aux subventions attribuées en 2025 au titre de l'exercice 2026, notamment celles liées aux Jeux paralympiques d'hiver.
- Le CPSF a eu l'opportunité de bénéficiaire, du dispositif légal de « report en arrière » des

déficits de l'Impôt sur les sociétés, à hauteur de -224k€.

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé à l'Assemblée générale d'imputer le déficit de l'exercice de 871 292 € sur les Autres Réserves.

Les Autres Réserves s'établiront ainsi à 396 594 € à l'issue de cette affectation (1 267 886 € diminués du déficit de 871 292 €), les fonds associatifs restant inchangés à 500 000 €.

## PERSPECTIVES

L'exercice 2026 sera marqué par la participation aux Jeux paralympiques d'hiver de Milan-Cortina (mars 2026), ce qui justifie le niveau élevé des produits et charges constatés d'avance au 31 décembre 2025. La poursuite des projets structurants (détection des jeunes talents paralympiques, clubs inclusifs, déploiement territorial) et la mise en œuvre du JMPA Alpes françaises 2030 constitueront également des axes prioritaires.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Marie-Christine, notre comptable, Sylvain Sabatier, directeur général, Irène Scolan et l'équipe du cabinet Rydge, ainsi que Raphaèle Sablayrolles-Terquem notre Commissaire aux comptes, pour leur action à nos côtés tout au long de l'année.

# MEMBRES

## FÉDÉRATIONS SPÉCIFIQUES



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
HANDISPORT



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DU SPORT ADAPTÉ

## FÉDÉRATIONS PARASPORTIVES DÉLÉGATAIRES



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'AVIRON



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE BADMINTON



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE BILLARD



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE CANOË-KAYAK



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE DANSE



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'ÉQUITATION



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'ESCRIME



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE FORCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE GOLF



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE HANDBALL



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE HOCKEY



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE HOCKEY SUR GLACE



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE JUDO



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE KARATÉ



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE LA MONTAGNE  
ET DE L'ESCALADE



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE PARACHUTISME



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE PENTATHLON  
MODERNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE ROLLER  
ET SKATEBOARD



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE RUGBY À XIII



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DU SPORT-BOULES



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE SKI NAUTIQUE  
ET WAKEBOARD



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE SQUASH



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE SURF



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE TAEKWONDO



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE TENNIS



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE TIR



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE TIR À L'ARC



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE TRIATHLON



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE VOLLEY



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE VOILE

## FÉDÉRATIONS PARASPORTIVES



ASPTT FÉDÉRATION  
OMNISPORTS



CENTRE NATIONAL DES  
SPORTS DE LA DÉFENSE



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'ATHLÉTISME



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE BASEBALL  
ET SOFTBALL



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE BASKET-BALL



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES CLUBS  
UNIVERSITAIRES



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE CYCLISME



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE CYCLOTOURISME



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE FOOTBALL



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE GYMNASTIQUE



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE LUTTE



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE NATATION



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE PÉTANQUE ET  
JEU PROVENÇAL



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE SAVATE BOXE  
FRANÇAISE ET  
DISCIPLINES ASSOCIÉES



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DES SPORTS DE GLACE



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
SPORTS POUR TOUS



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DU SPORT  
UNIVERSITAIRE



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
SPORT VITALITÉ



FÉDÉRATION SPORTIVE  
ET CULTURELLE DE  
FRANCE



FÉDÉRATION SPORTIVE  
EDUCATIVE DE  
L'ENSEIGNEMENT  
CATHOLIQUE



FÉDÉRATION SPORTIVE  
ET GYMNIQUE DU  
TRAVAIL



UCPA



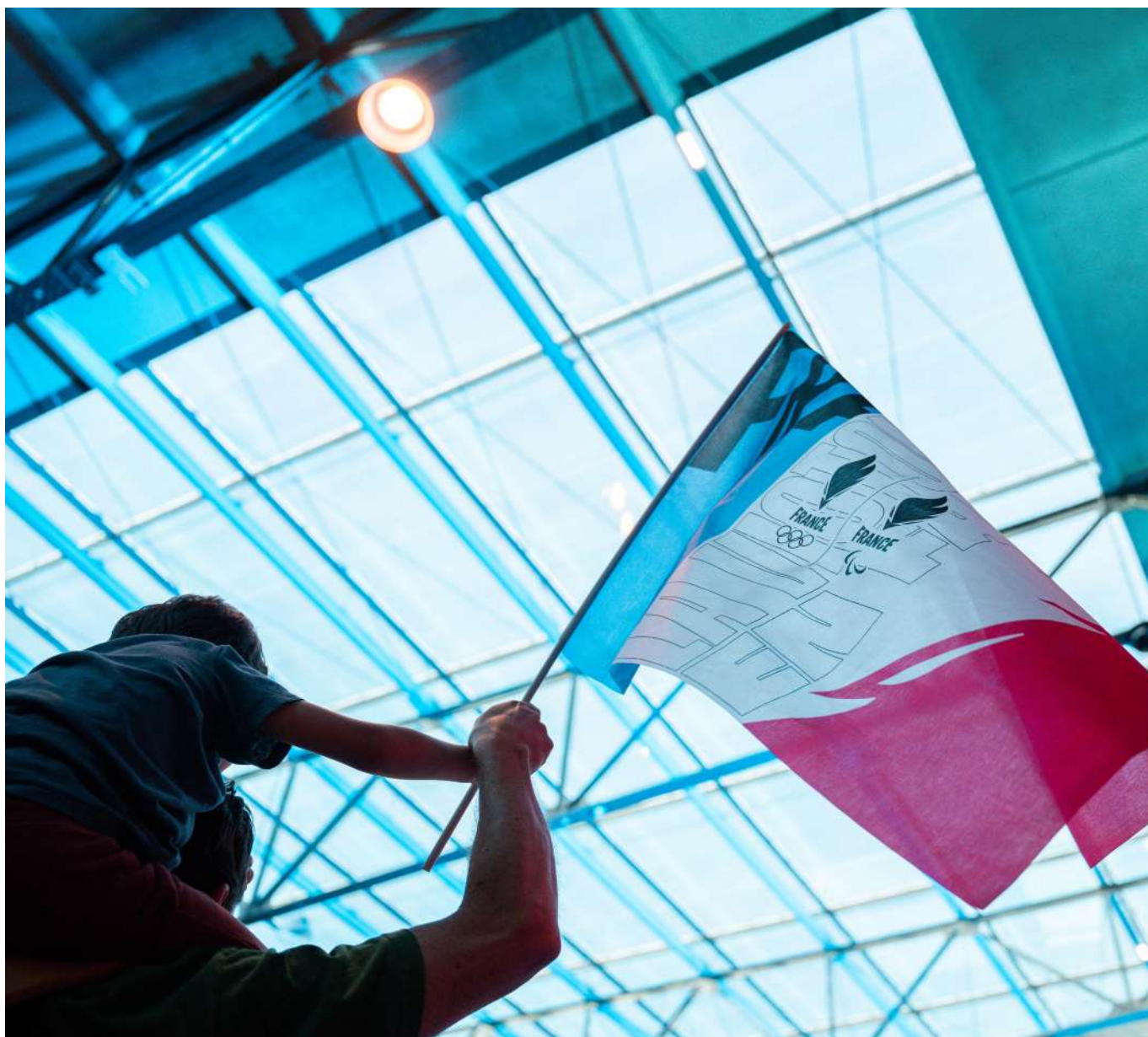
UFOLEP



UNION NATIONALE DU  
SPORT SCOLAIRE



USEP



© CPSF/KENEO



COMITÉ  
PARALYMPIQUE  
ET SPORTIF  
FRANÇAIS

11 AVENUE DU TREMBLAY  
75012 PARIS

[www.france-paralympique.fr](http://www.france-paralympique.fr)  
@FranceParalympique

